N°351 du 12 octobre 2015-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

# LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

*Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.*

Mega meeting des partisans du «Oui» au référendum

# LE PÔLE DU CONSENSUS DE SIBITI SUR UN NUAGE

☞ 12-13

## L'AMBASSADRICE DES USA AU CONGO VIOLE LA CONVENTION DE VIENNE

Depuis peu, l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, madame Stéphanie Sullivan affiche un penchant sans ambiguïté pour l'opposition radicale. Elle la conseille, la sponsorise et l'autorise à brandir publiquement le drapeau américain dans ses manifestations publiques. La diplomate américaine s'est fait un point d'honneur à violer délibérément la Convention de Vienne qui codifie les relations entre l'Etat accréditaire et l'Etat accréditant.

☞ 3

Message de la Conférence épiscopale du Congo au Peuple de Dieu

## SAUVEGARDONS LA PAIX CHÈREMENT ACQUISE

☞ 19

## LISTE DES MEMBRES DES BUREAUX DES COMMISSIONS LOCALES D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

☞ 9-11 & 14-16

**Journée de la poste**

☞ 24

Jean Philippe Ngakosso

# « SANS ÉTATS D'ÂME, SANS PASSION, ALLONS AU RÉFÉRENDUM »

**L'initiative populaire pour le référendum constitutionnel (Ipprc) prépare sérieusement sa participation au référendum constitutionnel du 25 octobre prochain. Première plateforme réclamant depuis plusieurs années une consultation populaire en vue de faire évoluer les institutions de la République, l'Ipprc qui a pris part à tous les grands rendez-vous nationaux récents, salue le contenu du projet de constitution soumis à l'appréciation du souverain primaire. Son président Jean Philippe Ngakosso appelle les membres de l'initiative à travailler davantage, afin de gagner la bataille du référendum constitutionnel, avant celle de la présidentielle. Il fustige l'attitude prônée par l'opposition radicale et assimile ses leaders à « des esprits malins qui pensent que pour défendre leurs idées, ils ont besoin de jeter des gens dans la rue pour qu'en cas d'incident, ils prennent les premiers vols avec leur famille ».**

*Jean Philippe Ngakosso président de l'Ipprc*

**Le Patriote :** ***Que devient l'Initiative Populaire pour le Référendum Constitutionnel (IPPRC) ?***

**Jean Philippe NGAKOSSO:** L'IPPRC travaille. Nous avons sillonné les douze (12) départements du Congo, sensibilisé nos membres sur la nécessité d'organiser le référendum constitutionnel, afin que la parole soit donnée au peuple pour trancher cette question essentielle qui touche la vie de la Nation. Aujourd'hui, nous sommes plus que comblés parce que le 25 octobre prochain, le peuple souverain est appelé à se prononcer sur la loi constitutionnel par référendum.

**L.P. :** ***Qu'est-ce qui justifie son silence après le recours au référendum annoncé par le Président de la République ?***

**J.P.NG. :** L'IPPRC n'est pas resté silencieuse, bien au contraire, l'IPPRC dans cette bataille est demeurée aux côtés de toutes les forces qui réclament le changement de la Constitution. Il vous souvient que, le 25 avril 2015, nous avons lancé un message sur l'organisation du référendum. Ce message a été relayé dans tous les départements par nos points focaux et, sur ce terrain, nous avons été rejoints par beaucoup d'autres associations. Nous avons participé au dialogue de Sibiti qui était un moment important pour la vie de la Nation. Nous avons participé aux festivités du 15 août qui ont eu lieu dans la Sangha, la Cuvette-Ouest etc. Donc nous ne sommes pas restés silencieux. Nous avons organisé des campagnes de sensibilisation de nos membres sur la nécessité de laisser le peuple congolais se prononcer librement par référendum, car c'était à lui et à lui seul que revenait le dernier mot.

**L.P. :** ***Comment réagissez-vous à la remise de l'avant-projet de Constitution au Président de la République ?***

**J.P.NG. :** C'est une bonne chose. Nous félicitons cette commission parce qu'elle a travaillé sans relâche. Le Gouvernement s'est approprié le texte et il sera soumis à l'arbitrage du peuple. C'est ça la démocratie. L'expression par référendum est un exercice auquel devrait se plier tout démocrate. C'est le même principe que dans un match de football. Il y a un seul arbitre central. C'est lui qui donne le coup d'envoi du match et l'arrête. En démocratie, c'est le peuple qui est l'arbitre central, c'est lui qui départage les acteurs du jeu en politique. Donc, sans états d'âme, sans passion, allons au référendum. Si tous les acteurs parlent au nom du peuple, alors acceptons donc la sanction du peuple. Que le meilleur gagne pour que la vie démocratique se poursuive sans heurts.

**L.P. :** ***Pour avoir été depuis deux ans la première plateforme organisée à réclamer le recours au peuple, quelle place occupera l'IPPRC dans le processus ?***

**J.P.NG. :** A cor et à cri, nous avons réclamé l'organisation d'un référendum constitutionnel parce que personne ne pouvait se réclamer du peuple sans avoir reçu mandat. Aujourd'hui, la décision du Président de la République d'organiser le référendum est une décision salutaire. Surtout qu'elle est prise au moment où les Congolais sont en paix. Donc, l'IPPRC ne peut que saluer une telle initiative. Nous allons prendre une part active à ce combat. Nous ferons le corps à corps, le porte à porte. C'est pourquoi, dans quelques jours, l'IPPRC organisera une conférence sur le renforcement des capacités de ses membres. D'avance Le Patriote y est convié.

**L.P. :** ***Comment votre initiative se prépare-t-elle à bien accomplir sa tâche ?***

**J.P.NG. :** L'initiative se prépare sérieusement. Nous avons un plan d'action assez dense. Après le mega-meeting du 10 octobre au boulevard Alfred Raoul, l'IPPRC organisera une conférence qui connaîtra la participation de certaines grandes figures en droit constitutionnel. A l'occasion, plusieurs thèmes seront développés. Il s'agit donc pour l'IPPRC de renforcer la capacité de ses membres en matière d'organisation et de gestion des campagnes électorales. Tous nos membres savent que nous avons deux grandes batailles que nous devons coûte que coûte gagner. La première concerne le référendum constitutionnel. Nous l'avons appelé de tous nos vœux, le 25 octobre prochain, le peuple est appelé à se prononcer sur la loi constitutionnelle. C'est très important. Nous voterons oui au changement de la Constitution. Donc, il va falloir sérieusement se préparer.

La deuxième bataille concerne les futures échéances. Là aussi, nous devons nous préparer professionnellement. Nous aurons à effectuer des descentes sur le terrain pour sensibiliser nos militants et nos sympathisants sur la responsabilité qui est la leur dans le cadre des échéances futures.

**L.P. :** ***Que dire à ceux qui se rappellent de la force et du rôle joué par l'INP en 2009 et qui soupçonnent que l'IPPRC est l'exhumation de l'INP ?***

**J.P.NG. :** L'INP a joué un rôle important dans la dynamique politique qui avait pris corps en 2009. Il y a eu à l'époque de grandes figures qui ont accompagné le Président de la République jusqu'à son élection et c'était là le but visé. Nous-mêmes, faisions partie du bureau exécutif en qualité de deuxième secrétaire. Aujourd'hui, même si les approches ne sont pas éloignées, il convient de souligner que le contexte n'est plus le même et nous mettons plus l'accent sur le renforcement des capacités de nos membres afin qu'ils soient en mesure d'être des vrais acteurs dans la mobilisation sociale. Nous avons dans ce cadre tiré les enseignements de l'INP et nous pensons que pour mieux élire notre candidat demain, il nous faut en amont former les membres sur la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales et d'aller voter car, si l'on veut que notre Candidat, puisse gagner, il nous faut en masse aller voter. Donc ce sont tous ces préalables que nous aurons à lever dans le cadre des défis qui nous attendent.

**L.P. :** ***Que dites-vous aux acteurs politiques de l'opposition radicale qui multiplient déclarations et menaces dans la rue au lieu de s'exprimer dans les urnes ?***

**J.P.NG. :** Je respecte le point de vue de ceux qui disent le contraire de ce que je pense. Nous à l'IPPRC avons une devise : "ne pas s'émouvoir". Ils peuvent dire ce qu'ils pensent, ce sont là des points de vue libres qui nourrissent le débat politique. Par contre, les menaces, les injonctions en tout genre n'ont jamais servi la démocratie. De même, ne pas permettre à un peuple de s'exprimer par référendum est un déni de démocratie.

Les leaders des partis politiques issus de l'opposition dite radicale ne sont pas les arbitres pour le peuple. C'est le peuple qui est l'arbitre des différents acteurs du jeu politique. Donc s'il y a des esprits malins qui pensent que pour défendre leurs idées, ils ont besoin de jeter des gens dans la rue pour qu'en cas d'incident, ils prennent les premiers vols avec leur famille et se retrouver ailleurs, ils auront fait des mauvais calculs. Le pays a tellement souffert qu'en temps de paix, les Congolais acceptent de la mettre en péril pour satisfaire les petits calculs des uns et des autres. Ils ont tiré tellement d'enseignement qu'ils ne se laisseront jamais berner par qui que ce soit.

**L.P. :** ***Qu'attendez-vous comme principales innovations dans la nouvelle Constitution qui sera proposée aux Congolais ?***

**J.P.NG. :** Concernant les principales innovations que nous souhaitons voir proposées dans le projet de Constitution, nous étions clairs. Nous avons balisé la voie dans notre message que nous avions publié le 25 avril dernier. Nous disions quoi ? Les questions relatives à la responsabilité du Gouvernement devant le Parlement, l'âge des candidats, le nombre et la limitation des mandats, la parité homme-femme, l'exécutif bicéphale avec un Premier ministre qui devrait disposer d'une certaine autorité sur les ministres, la prise en compte des aspects environnementaux. C'était des questions importantes qui devraient garantir la bonne marche de la vie de la Nation. Tout cela dans la stabilité institutionnelle.

**L.P. :** ***Quel message adressez-vous à vos adhérents ?***

**J.P.NG. :** Ils doivent être prêts. Nous devons travailler dur parce que nous avons le référendum dans quelques jours. Il nous faut d'abord gagner cette bataille. Ensuite en 2016, nous aurons l'élection présidentielle. Nous devons donc nous préparer pour nous mobiliser autour de notre futur Candidat afin que, le projet de société sur la base duquel il sera élu soit appliqué sans problème. En attendant, ce beau jour, nous devons être en mesure de nous battre. Donc, les coordonnateurs nationaux, départementaux, de districts et d'arrondissements, de quartiers et de villages doivent être à l'écoute des orientations du bureau exécutif. Travaillons, car, c'est sur ce terrain que nous sommes attendus.

**Propos suscités par Marlène Samba**

# L'AMBASSADRICE DES USA AU CONGO VIOLE LA CONVENTION DE VIENNE

**Depuis peu, l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, madame Stéphanie Sullivan affiche un penchant sans ambiguïté pour l'opposition radicale. Elle la conseille, la sponsorise et l'autorise à brandir publiquement le drapeau américain dans ses manifestations publiques. La diplomate américaine s'est fait un point d'honneur à violer délibérément la Convention de Vienne qui codifie les relations entre l'Etat accréditaire et l'Etat accréditant. Ce comportement incompatible avec sa mission officielle au Congo est porteur de germes susceptibles d'attenter à la paix si chère aux Congolais.**

Si telle est son option obstinée, elle portera la lourde responsabilité des conséquences qui en découleront. Le Congo est en paix. La démocratie se consolide au grand bonheur du peuple. Le pays se modernise. Le niveau économique est l'un des meilleurs de l'Afrique Centrale. Et c'est dans ce contexte oh combien rassurant que l'Ambassadrice des Etats Unis d'Amérique au Congo, fait flèche de tout bois pour opposer les Congolais entre eux, afin de mettre un coup d'arrêt à ce processus qui est salué par le FMI et bien d'autres institutions partenaires au développement. Pourtant, le Congo qui est l'Etat accréditaire fait tout ce qui est en son pouvoir pour respecter ce que lui recommande la Convention de Vienne dans son article 40 relatif aux privilèges de l'agent diplomatique. Dans ce cadre, le Congo a garanti au diplomate son inviolabilité, son immunité, sa liberté et sa protection. A ce jour, la diplomate américaine n'a jamais fait l'objet d'une quelconque entrave aux privilèges qui lui sont reconnus.

En retour, elle passe outre les prescriptions de l'article 41 de la Convention de Vienne. Cet article stipule dans son alinéa 1 : « *sans préjudice de leurs privilèges et immunités, toutes les personnes qui bénéficient de ces privilèges et immunités ont le devoir de respecter les lois et règlements de l'Etat accréditaire. Elles ont également le devoir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de cet Etat.*» Le même article dans son alinéa 3 indique : «*les locaux de la mission ne seront pas utilisés d'une manière incompatible avec les fonctions de la mission telles qu'elles sont énoncées dans la présente Convention, ou dans d'autres règles du droit international général, ou dans les accords particuliers en vigueur entre l'Etat accréditant et l'Etat accréditaire.*»

*Le drapeau des Etats-Unis est-il l'emblème de l'opposition radicale ?*

Ainsi circonscrite, la Convention de Vienne est aussi claire que l'eau de roche. Mais en dépit de son caractère intelligible, madame l'Ambassadrice des USA au Congo refuse de l'appliquer. Il n'y a que la volonté des Etats Unis d'Amérique qui compte : renverser les institutions actuelles. Cela est d'autant vrai que même les rappels à l'ordre qui lui sont faits par le ministère des Affaires Etrangères ne servent à rien. Le PCT qui l'a reçu le 8 octobre dernier a également attiré son attention sur ses collusions avec l'opposition radicale. Ce parti de la majorité, la rend responsable de tout ce qui peut arriver de fâcheux au Congo. Cette dernière, comme à son habitude a rejeté en bloc ces informations, pourtant de sources crédibles. Selon la diplomate Stéphanie Sullivan, elle est indistinctement au service de la majorité et de l'opposition. Dans l'opinion publique, on sait qu'elle a un penchant plus prononcé pour l'opposition que pour la majorité. Pour tout dire, Madame Stéphanie Sullivan en fait trop, par rapport à l'Union Européenne.

Son activisme politique au Congo donne à penser qu'elle a des comptes à vouloir régler avec les autorités actuelles au pouvoir. Elle veut à tout prix rééditer l'exploit du Burkina Faso au Congo, en soulevant les populations. Le meeting de l'opposition radicale du 27 septembre dernier constitue pour l'Ambassadrice et l'Etat Américain une alerte au Président de la République et à son gouvernement. Ce meeting est aussi pour les USA, un référentiel qui aurait dû contraindre les pouvoirs publics du Congo à abandonner le référendum constitutionnel. Mais le gouvernement qui a prévu dans sa Constitution du 20 janvier 2002, l'évolution des institutions, n'obéît qu'au diktat du peuple. C'est ainsi qu'une nouvelle Constitution sera soumise au vote populaire le 25 octobre 2015. Ce qui vaut aujourd'hui hargne et déstabilisation du Congo de la part de l'Ambassadrice des USA au Congo. Cette attitude hautement politique, porte gravement atteinte aux prescriptions contenues dans la Convention de Vienne. On ne demande pas à Madame Stéphanie Sullivan d'adhérer forcement aux décisions prises par le Congo et ses institutions, mais plutôt de respecter la souveraineté de ce pays, d'une part, les us et coutumes diplomatiques de l'autre.

**Patrick Yandza**

Assemblée nationale

# ECHANGES ENTRE JUSTIN KOUMBA, LES REPRÉSENTANTS DU PAM ET DE L'ÉGLISE KIMBANGUISTE

**David James Bulman, représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en République du Congo et le pasteur Georges Etou Mongo, nouveau président délégué du Collège exécutif national de l'église kimbanguiste ont été reçus en audience, le 06 octobre 2015, par le président de l'Assemblée nationale Justin Koumba.**

Avec le fonctionnaire de l'organisme du système des Nations Unies en charge des problèmes de l'alimentation, l'échange a tourné autour des cinq programmes du PAM en cours d'exécution ou en instance. Certains de ces programmes touchents essentiellement les cantines scolaires, appelées à nourrir 95.000 enfants au cours de cette année scolaire.

Dans le cadre de la protection sociale, le programme consiste à lutter contre la pauvreté, à travers le soutien à apporter aux populations démunies et l'assistance à l'endroit des personnes souffrant de maladies chroniques. Le programme production agricole est un projet qui intéresse les petits producteurs. L'autre projet dans le domaine agricole concerne la fortification du manioc, en y ajoutant des vitamines et des minéraux afin de le rendre plus efficace pour la santé. Dans le domaine de la nutrition, le programme en cours consiste à trouver des solutions aux problèmes nutritionnels des enfants.

Le responsable du PAM a estimé le financement de l'ensemble de ces programmes à 7 ou 8 milliards de francs Cfa. A noter que les 60% de ce montant sont à la charge du gouvernement. Son organisme est en train de rechercher des fonds pour fonctionner jusqu'à la fin de l'année. A quelques jours de l'ouverture de la session budgétaire des deux Chambres du Parlement, David James Bulman a pris l'initiative de discuter avec les responsables de la chambre basse du Parlement, pour les informer sur l'intérêt des actions qde l'institution qu'il dirige entreprend en partenariat avec le gouvernement.

*Audience du président de l'Assemblée Nationale avec le représentant du PAM*

Le président de l'Assemblée nationale a instruit les présidents des commissions dont les attributions correspondent aux domaines dans lesquels œuvre le PAM, a déclaré son représentant au Congo. Il s'agit des présidents des commissions santé, éducation et plan, présents à cette audience.

Aussitôt après la sortie de la délégation du PAM, une autre l'a remplacé. Il s'agit de celle qui a été conduite par le pasteur Georges Etou Mongo, nouveau président délégué du Collège exécutif national de l'église Kimbanguiste. Ce dernier a été nommé à ce poste, le 28 avril 2015, en remplacement du pasteur Paul Bourangon décédé le 20 février 2015. Il a été installé dans ses fonctions le 14 juin 2015. Mettant à profit cette rencontre, le nouveau président a présenté le bureau du Collège exécutif national de sa confession religieuse.

**Dominique Maléla**

Place de la jeunesse dans les projets politiques au Congo

# AUTONOMISATION OU INSTRUMENTALISATION ?

**Au cours des fora où se dessine l'avenir du monde, la jeunesse a toujours occupé une place de choix parmi les options stratégiques des décideurs. Au Congo, la majorité présidentielle et l'opposition politique ont souvent donné de la voix à ce débat qui concerne la couche la plus dynamique et la plus nombreuse de la population. Seulement, dans la pratique, le regard que les deux groupements portent sur la jeunesse n'est pas le même. Les actes posés par les leaders de la majorité et ceux de l'opposition à l'égard des jeunes divergent et parlent d'eux-mêmes : la majorité, au travers de ses organes, prône l'autonomisation de la jeunesse, tandis que l'opposition ne fait que l'instrumentaliser à des fins purement politiciennes.**

Quelle peut être l'unité de mesure de l'intérêt qu'un parti ou une famille politique accorde à la jeunesse de son pays ? Telle est la question fondamentale qui remue les esprits chaque fois que le débat porte sur cette couche de la population, surtout à un moment politique aussi intense que celui que traverse le Congo de nos jours. Le pays est à la croisée des chemins. Il s'agit d'un moment particulier, agité par un débat qui divise et qui engage pleinement la jeunesse, en ce qu'elle constitue la couche la plus active, la plus nombreuse, appelée à prendre le relais et à conduire le devenir du pays.

Mesurer la place que les différents cartels politiques réservent aux jeunes signifie avoir une grille de lecture sans complaisance des discours et actes de ceux qui portent les projets politiques de ces cartels, précisément ceux de l'opposition et de la majorité présidentielle.

En prenant appui sur les discours, la violence des mots usitée par les leaders de l'opposition radicale n'a d'égal que le désarroi qu'ils sèment dans les esprits. En fait, des promesses contre-productives pour les jeunes. Ce sont : les marches de protestation ou de résistance contre le pouvoir avec toutes les conséquences que cela comporte. Ici, les politiciens rentabilisent le chômage et le dénuement des jeunes pour les impliquer malicieusement dans des manifestations qui ne coïncident nullement avec les intérêts des populations juvéniles. Dans cette famille politique, les déclarations de guerre à peine voilées sont injectées dans l'opinion par les radicaux qui arment les consciences et les préparent à des mouvements de rue, afin de faire échec au référendum constitutionnel que soutient le pouvoir. Ici, tous les coups sont permis, pourvu que Denis Sassou-N'Guesso soit disqualifié de la course dont il ne s'est jamais prononcé candidat. Les dernières consignes sont attendues des maîtres-pyromanes, eux-mêmes suspendus au mot d'ordre de leurs maîtres à penser, pour la plupart des diplomates occidentaux, avant de passer à l'action.

Avant eux, c'était Marcel Ntsourou. Ce n'est plus un secret, cet ancien officier des forces armées congolaises entretenait une milice privée faite de jeunes étrangers et Congolais, bien exercés au maniement des armes de guerre et même à la préparation des cocktails-Molotov, en vue des actes terroristes. Chacun se souvient des aveux tonitruants des prévenus au cours du procès organisé suite aux nombreuses arrestations opérées au domicile de l'ex-officier. Tous ont reconnu avoir reçu mission d'incendier des stations d'essence situées dans des quartiers populaires aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Entre temps, une autre frange de jeunes, constituée notamment des proches biologiques de ces hommes politiques est placée en zones sécurisées, généralement à l'étranger. Le cas de Pascal Tsaty-Mabiala, André Okombi-Salissa, Charles Zacharie Bowao, Mathias Dzon et autres dont les épouses, enfants, neveux, cousins et belles sœurs sont en Europe, en attendant de voir ce qui pourrait se passer au pays, quitte à revenir après la bourrasque et le bain de sang qu'ils savent possibles.

### La majorité responsabilise la jeunesse

Par contre, dans les rangs de la majorité, chacun a compris que le temps est arrivé de responsabiliser la jeunesse, en lui consacrant une place de choix dans les stratégies de développement : concrétiser l'autonomie, ainsi que l'engagement social citoyen des jeunes par leur participation à la décision, en vue de leur épanouissement personnel.

En fait, il est question de les placer sur le front de la lutte contre l'exclusion. En témoigne, le Titre II du projet de constitution proposé au peuple qui souligne la prise en compte de la situation particulière des femmes, jeunes et des personnes vivant avec handicap, avec l'obligation constitutionnelle pour l'Etat de contribuer à l'épanouissement de ces catégories.

D'ores et déjà, le gouvernement a réactivé la plupart des institutions qui constituent les points de brassage des jeunes venus d'horizons divers, en vue de la formation des futurs citoyens sans appartenance communautaire. Le lycée d'Excellence de M'bounda (Dolisie) est sans conteste le couvoir d'une jeunesse désencombrée des avatars orduriers du tribalisme. Il en est de même pour les colonies de vacances qui ont été réhabilitées par le gouvernement pour accompagner les festivités de la municipalisation accélérée.

Sur le plan social, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a ouvert la brèche aux conducteurs de taxis et autres minibus, en leur permettant de cotiser afin de prétendre à une pension en fin de carrière et d'obtenir des allocations familiales au profit de leurs progénitures.

De même, la construction des infrastructures sportives modernes dans tous les départements du pays participe incontestablement d'une politique d'épanouissement de la jeunesse congolaise dans son ensemble et sa diversité. L'organisation onéreuse des 11èmes Jeux Africains à Brazzaville, malgré la conjoncture peu favorable, en raison de la baisse du prix du pétrole, la principale ressource du Congo, est une preuve de l'engagement des leaders de la majorité au pouvoir, à promouvoir les talents de la jeunesse. Pour eux, il n'est pas question d'opposer une partie de la jeunesse contre une autre. Il n'est pas non plus question de mettre certains enfants Congolais à l'abri et pousser d'autres au feu ou à la boucherie. « NON », le sang des autres n'a que trop coulé du fait de la démocratie de l'invective et de l'intolérance.

**Jules Débel**

LIBRES PROPOS

# L'INCENDIAIRE, LE FEU ET LE POMPIER

Il faut, en principe, différencier clairement l'incendiaire du pompier. L'incendiaire met le feu, volontairement ou involontairement. Ce feu peut partir d'une simple étincelle, grossir progressivement pour atteindre des proportions gigantesques et causer des dommages incommensurables. Le pompier, lui, vient, à point nommé ou non pour éteindre cet incendie en s'armant de sa bonne volonté, un degré d'humanisme et une forte dose de courage. L'incendie, qu'il soit accidentel ou criminel est à éteindre pour épargner des vies humaines et surtout pour sauver ce qui peut l'être d'une habitation par exemple. C'est pourquoi on estime que ce pompier, qu'il survienne providentiellement ou parce que c'est son métier, est un héros car il peut périr dans les flammes. N'a-t-on jamais vu les eaux emporter celui qui voulait sauver une personne en train de se noyer ou encore un secouriste risquer sa vie pour venir au secours de personnes en danger ?

Ainsi pourrait-être la situation du Congo que certains s'activent à rendre inflammable par des discours dangereux, puant la haine et le désir de violence. Des discours déclinés dans différents meetings ou à toutes les occasions qui se présentent à nos hommes politiques, propos délivrés aussi à travers certains médias écrits et même audiovisuels à l'exemple de Radio Forum devenu, dans ce contexte si explosif, le prototype congolais de la si tristement célèbre chaîne rwandaise « Radio mille Collines ». Ce média, ainsi dénommé parce que le Rwanda est un pays de collines avait fini par trahir le sens patriotique de son nom pour se révéler comme l'âme d'un génocide inouï au cours duquel plus de 10.000 femmes, hommes, vieillards et enfants périrent dans des massacres d'une barbarie insoutenable.

Aujourd'hui, pour le Congo, on peut se demander si l'opposition radicale et Radio Forum visent autre chose qu'une phénoménale tuerie, bien supérieure en dégâts humains à la guerre du 5 juin 1997. Notre pays, doit-on le savoir, a souffert depuis cette date des comportements barbares des uns et des autres que l'on a déjà essayé d'exorciser en les recouvrant du voile de l'oubli et en les désignant désormais par l'euphémisme de « bêtise humaine ». Et à chaque fois, ce sont les mêmes ou presque qui incendient et le même, Denis Sassou Nguesso qui porte le casque de pompier pour éteindre l'incendie. C'est dire qu'il y a récidive chez certains de la volonté d'embraser le Congo. C'est à l'aune de cette évidence qu'il faut apprécier cet aveu commun à Pascal Tsaty Mabiala et à Okombi Salissa ainsi formulé « *nous nous battrons jusqu'au bout* » et saisir la portée de la terrifiante épée de Damoclès qu'ils essayent de suspendre au dessus de nos têtes.

On peut comprendre le désarroi d'une opposition déboussolée par la victoire plus que certaine du « oui » au référendum sur l'adoption ou non d'une nouvelle Constitution. On peut comprendre également les soucis qu'elle doit se faire sur son avenir politique dans l'hypothèse où, tenant compte de l'opportunité que lui offrirait le nouvau texte fondamental qui aura pour effet de remettre les compteurs à zéro (en termes de nombre de mandats) Denis Sassou N'Guesso décidait de se représenter. Mais l'on ne saurait leur pardonner la volonté manifeste de détruire le Congo, d'anéantir la patrie.

Au moment où se réveillent tous les responsables de la catastrophe du 5 juin 1997 qui eut pour effet de nous accoutumer à l'instinct guerrier, dans des heures graves où ces grands fauves de la politique flairent déjà d'éventuelles proies qu'ils se promettent de blesser mortellement, les patriotes, les vrais, doivent se mobiliser pour éviter à notre pays l'incendie qui menace de le consumer totalement. N'attendons pas que le feu se déclare pour revêtir le casque de pompier. Faisons déjà barrage à ce feu de discours haineux propres à incendier nos esprits.

**Aimé Raymond Nzango**



Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

# LE CNR, NI POUR LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE, NI POUR LE CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

**Le président du Conseil national des républicains (CNR) Frédéric Bintsamou, alias Ntoumi a animé le 8 octobre dernier, une conférence de presse dans son quartier général de Loukouangou, dans le district de Mayama (département du Pool). Devant une dizaine de journalistes, il a marqué son désaccord avec le mot d'ordre de désobéissance civile lancé par l'opposition radicale. Le Président du CNR a également réitéré son opposition au changement de la Constitution.**

Cet échange avec les hommes des médias s'est déroulé devant quelques représentants du MCDDI, de l'Upads, de son propre parti et certains de ses adeptes. On croit savoir qu'il a choisi ces partis de l'opposition radicale pour éviter que ses propos ne soient tronqués et mal interprétés par les tiers. Abordant la question relative à la désobéissance civile lancée par certains partis de l'opposition radicale, le pasteur Ntoumi, n'est pas passé par quatre chemins pour la dénoncer. Selon lui, «*la désobéissance civile n'est un ordre qu'il faut donner*». Il refuse de répercuter ce mot d'ordre pour la simple raison qu'il est « *un partenaire de la paix du gouvernement* ».

C'est dans ce sens qu'il a demandé à ses militants d'adopter une attitude pacifique pendant la campagne référendaire. Pour illustrer son engagement en faveur de la paix, il a cité pêle-mêle, la participation du CNR au dialogue de Sibiti en juillet 2015, la conclusion des accords de paix, de cessation des hostilités entre 1998 et 2000 ainsi que sa participation au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants. C'est au terme de tous ces épisodes dramatiques, que le CNR est né et le pouvoir a fait de son Président, Délégué général à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre.

*Le Pasteur Ntoumi*

A la question de savoir ce que ferait son parti au cas où le OUI l'emportait au référendum du 25 octobre 2015, Frédéric Bintsamou est allé puiser sa réponse dans la sagesse du terroir qui dit «quand une personne poignarde une autre, il n'y a pas que la victime qui souffre. Même celui qui a commis l'acte souffre aussi ». Le Pasteur Ntoumi qui souffle le chaud et le froid a renvoyé dos à dos la majorité et l'opposition radicale. Aux membres de la Majorité, il leur demande de renoncer au projet de changement de la Constitution. A ceux de l'opposition radicale, le Pasteur Ntoumi, parlant justement de la désobéissance civile, dit « *qu'on ne doit pas casser la République. La paix ne peut exister que par une coexistence politique*».

Le Pasteur Ntoumi a justifié la présence du secrétaire général de son parti au sein de la commission ad-hoc de suivi de la mise en œuvre des conclusions des concertations d'Ewo, Dolisie et Sibiti, en ces termes: « *nous avons décidé de gérer ensemble la gouvernance électorale* ».

Cette conférence de presse, lui a également permis de rappeler à l'assistance, l'appartenance du CNR à l'opposition, son hostilité au changement de la Constitution et partant au référendum. Pour le Pasteur Ntoumi, « *le Président de la République doit être au-dessus de la mêlée* ». Par ailleurs, il l'exhorte au dialogue avec l'opposition. Pour terminer, le Pasteur Ntoumi s'est félicité de la bonne tenue du meeting organisé conjointement par l'IDC et le Frocad, plateformes politiques de l'opposition radicale.

**Ernest Otsouanga, envoyé spécial à Mayama**

# L'OPPOSITION RADICALE LÂCHÉE PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

**C'est un secret de polichinelle : l'opposition radicale congolaise a beau bander ses muscles, il est aujourd'hui établi que les préoccupations de cette partie du paysage politique laisse indifférente la communauté internationale. Le désespoir gagne du terrain pendant que la menace plusieurs fois brandie d'une intervention providentielle de l'ours blanc s'éloigne irrémédiablement.**

Depuis que les ténors de l'opposition radicale avaient décidé de changer de stratégie en embrayant leur action politique sur le maintien coûte que coûte de la Constitution du 20 janvier 2002, un texte qu'ils s'étaient pourtant chargés de honnir dès son vote (par référendum) et sa mise en application, ces derniers pensaient avoir le beau rôle. Ils tiraient cette assurance d'un environnement international ouvertement hostile aux pouvoirs en place dans nos pays, au seul motif qu'ils seraient usés par leur longévité, et aussi, faut-il le souligner, d'une sympathie marquée des grandes puissances vis-à-vis des oppositions nationales, fussent-elles violentes.

Dans un contexte où les Etats unis d'Amérique et leurs alliés venaient d'avoir la peau de Saddam Hussein et Mouamar Khadafi, dans une période où certains pouvoirs jouissant d'une indéniable stabilité ont été emportés par des actions populaires alliées à des discours populistes fondés sur la critique des systèmes politiques en place et de ses représentants allègrement voués aux gémonies, la voie royale vers l'accomplissement de leurs rêves semblait toute tracée pour les Mathias Dzon, Pascal Tsaty Mabiala, Clément Mierassa et tous les autres qui visiblement, piaffaient d'impatience.

Malheureusement pour eux, pendant tout ce temps, ils n'auront vécu que dans un rêve. Or il est du rêve comme du nuage : quelle que soit votre volonté d'y vivre, vous finissez par en descendre. Comme l'a écrit Alphonse Daudet, on finit forcément par être « *arraché de son rêve, à tomber de son ciel* ». Ainsi, au fur et à mesure que ces personnalités développaient une action politique devenue de plus en plus paranoïde, schizoïde et anxiogène, le rêve d'une intervention de l'ours blanc, devant venir se poser en justicier d'une cause dont les contours échappent à tout homme sensé, ne cesse de s'éloigner.

### Un hallucinant déni de la réalité

Dans de telles conditions, le simple bon sens dicte de descendre sur terre et de réorienter son action. Hélas, le problème de l'opposition est que dès qu'elle a embrayé sur un sujet, on ne peut plus l'arrêter. Elle reste, au déni de la réalité, accrochée à « *cette dialectique tranchante et inefficace de certains hommes politiques qui finalement n'embraye sur rien* » pour reprendre Mauriac.

Et pourtant, les signes des temps sont on ne peut plus clairs. François Hollande qui jusqu'à un certain moment développait de longues diatribes contre ce qu'il appelait les «*tripatouillages de constitution*» a fini par saisir le bien-fondé des réformes institutionnelles en cours en république du Congo, « pourvu a-t-il noté, que tout se passe dans le consensus et la transparence ». Attitude qui équivaut indubitablement à l'octroi d'un blanc-seing.

Par ailleurs, il faut savoir que ce sont les chancelleries et les agences qui influencent les opinions publiques de leurs pays sur des événements précis. Même si certains psychologues estiment qu'il y aurait « *un malentendu journalistique* » dans la notion d'opinion publique que nous invoquons régulièrement dans nos articles de fond et dans nos comptes rendus, nous estimons que cette idée de la pensée collective et supra-individuelle est loin d'être un mythe ou une abstraction.

### Des positions mitigées ou favorables

Cela dit, les chancelleries occidentales ainsi que celle des autres puissances de la planète qui siègent au Conseil de Sécurité des Nations-Unies comme la Chine et la Russie sont restées jusqu'ici sur des positions « mitigées » pour les uns, favorables pour les autres, selon des sources généralement bien informées. Et le fait que le président russe Vladmir poutine ait tenu personnellement à saluer le processus en cours qui reste, à son avis, en phase avec les principes démocratiques est symptomatique d'une communauté internationale de plus en plus encline à comprendre qu'il est juste que chaque Etat de la planète se réapproprie son destin et le fasse évoluer conformément à ses propres réalités.

La seule fausse note dans ce tableau c'est l'attitude des Etats-Unis qui en réalité ne jugent pas mais donnent leur avis sur la question. Un peu comme pour dire : « *si nous avions été à votre place, nous aurions fait ceci ou lieu de cela»*. Cette position du gouvernement américain est tout compte fait la seule chose susceptible de mettre du baume au cœur meurtri des leaders de l'opposition radicale.

C'est bien maigre au vu du caractère complexe des relations internationales et aussi du fait que le Congo n'est placé ni dans l'arrière cour des Etats Unis d'Amérique ni dans leur zone d'influence.

De ce côté américain il n'y a donc rien à se mettre sous la dent. L'opposition radicale l'a d'ailleurs déjà compris, elle qui fustige à volonté l'attitude conciliatrice de la France qui « caresserait » le pouvoir en place à Brazzaville. En réalité, plus que d'autres critères qui ont pu peser dans la balance, la religion de la communauté internationale s'est faite autour du manque de crédibilité des principaux responsables de l'opposition radicale, une brochette d'aigris devenus opposants souvent des suites de la perte d'un portefeuille ministériel et non pour des raisons de convictions politiques. De toute évidence, l'opposition radicale s'est disqualifiée, sans doute pour longtemps.

**Aimé Raymond Nzango**

# COMMENT L'OPPOSITION RADICALE ENTEND CONDUIRE LE CONGO DANS LE CHAOS

**A la déclinaison du nouveau projet de constitution par le conseil des Ministres, le lundi dernier, bien des concitoyens s'attendaient à voir l'opposition radicale verser un peu d'eau dans son vin. En effet, la plupart de ses revendications ont été prises en compte par le projet de la constitution devant être soumis à la sanction populaire le 25 Octobre prochain. Mais à la stupéfaction générale, l'opposition rejette sans autre forme de procès le referendum. Cependant, pour les observateurs avertis, seul l'inverse les aurait surpris. Leur conviction repose sur la nature des personnages qui animent l'opposition radicale. Pour eux, ou le pouvoir ou l'apocalypse.**

Tous les ténors de l'opposition radicale s'accrochent à l'idée qu'aujourd'hui plus qu' à un autre moment, le pouvoir est à prendre. Cette idée les dévore au point où plus rien ne peut leur faire entendre raison. Toute initiative susceptible de contrarier ou de retarder cette perspective à laquelle ils croient puissamment est violemment combattue et écartée. Dans ce sens, ils ont systématiquement rejeté toutes les perches tendues par l'Etat avec l'appui d'autres forces sociales éprises de paix en vue de les amener à la table de négociation. Peu importe l'appellation que cette dernière a revêtue. Consultations nationales, dialogue de Sibiti. L'opposition radicale n'a daigné répondre à chacune de ces sollicitations. Ce qui lui aurait permis d'apporter sa contribution aux discussions nationales autour de l'avancement des institutions. Qui sait ? Leur participation aurait peut- être pu voir leurs positions triompher. Surtout qu'elle prétend réunir la majorité des congolais autour de sa ligne. Mais en adoptant la posture qui est la sienne depuis le début du débat sur le changement de la constitution, elle agit non comme une coalition des partis politiques responsable et qui pèse mais comme de vulgaires protestataires. Elle pourrait même revêtir le costume de hors- la loi si sa menace relative à l'empêchement de la tenue du referendum venait à être exécutée. En effet, elle a marqué son hostilité au referendum depuis le début du débat y relatif.

***Des membres de l'opposition radicale***

Dans ce cadre, l'opposition radicale n'a pas cédé d'un pouce. C'est tout à son honneur d'exprimer son sentiment sur la question et de demeurer fidèle à sa ligne qui est celle de refuser de participer au referendum. Il n y a rien de plus démocratique. Cependant, comme dans le même temps sa posture est respectée en dépit de son incongruité, l'opposition radicale doit respecter celle des autres forces politiques et du peuple qui aspirent à l'évolution des institutions nationales. Ceux qui entendent exprimer leurs aspirations dans les urnes à travers le referendum. Ce serait la preuve de son adhésion entière à la bonne pratique des mœurs démocratiques. Mais on en doute car si on s'en tient aux propos de celui qui apparait aujourd'hui comme le porte-parole de l'opposition radicale en France, Charles Zacharie Bowao, l'Idc et le Frocad vont plutôt brûler le pays. Il a confirmé tout récemment sur une chaîne de télévision, les propos déjà tenus par Tsaty-Mabiala. On n'a pas besoin de gamberger trop longtemps pour comprendre que leur but vise à priver les citoyens congolais qui ne pensent comme eux, de leur droit de voter lors du referendum. La démarche démocratique aurait été, de la part de l'opposition radicale, de respecter ceux qui pensent différemment et qui agissent d'une autre manière que la leur.

Ce sont des règles de jeu toutes simples mais d'importance capitale, d'autant qu'elles déterminent le vivre ensemble. Ceux qui se réclament de la démocratie véritable devraient donc les observer scrupuleusement. On ne le sait que trop bien, le régime démocratique est le plus instable de tous. Cette instabilité tient au fait qu'il est le plus ouvert de tous. Il s'y déroule une compétition inhumaine mais légale entre les différentes formations politiques. Pour éviter que cette instabilité ne se traduise par des pugilats permanents dans la société et conduisent à son éclatement, il est important de s'en tenir strictement à ces valeurs. Notamment la tolérance, l'humilité et bien d'autres. Mais le projet de l'opposition radicale consistant à empêcher par tous les moyens la tenue du referendum est porteur des messages de violence. Il est dommage que cette coalition des partis politiques qui regorge des politiques talentueux emprunte la voix du pire. En effet, on ne voit pas comment priver des citoyens du droit de vote sans qu'une telle entreprise risquée passe comme une simple lettre à la poste.

Cette opposition radicale qui n'a pas volé son appellation saura-t-elle se retenir à temps ? Il n'y a rien de moins sûr. Ce n'est pas par pur hasard s'il se trouve déjà des familles qui envoient leurs pupilles à l'abri à l'étranger. Parmi elles, figureraient des familles ayant leur carte de militant dans les partis de l'opposition. Pourtant cette coalition continue de rassurer qu'il n'y aura pas une énième guerre dans le pays.

**Laurent Lepossi**

## LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

### LE MANDAT

C'est un terme chargé d'une force extraordinaire dans la mesure où il désigne « l'acte par lequel une personne « mandant » donne à une autre « mandataire » le pouvoir de faire quelque chose pour elle et en son nom. C'est le fameux principe de la délégation qui fonde ce qu'on appelle la démocratie représentative. La règle fondamentale en démocratie est « le peuple est souverain », selon l'aphorisme d'Abraham Lincoln : « la démocratie c'est le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Or nous savons tous que le peuple, pour des raisons évidentes liées au nombre, ne peut exercer directement ce pouvoir qui lui revient. D'où l'organisation des élections, moyen par lequel le peuple transmet, pour un temps donné, son pouvoir à des représentants."

Ce principe fonde ainsi ce qu'on appelle la démocratie représentative dans laquelle le pouvoir est transmis à des élus ou des représentants. L'un de ces élus, le plus important, c'est le président de la République, élu au suffrage universel direct pour un mandat de sept ans renouvelable une fois, tout au moins aux termes de la Constitution du 20 janvier 2002. Or le nombre de ces mandats est aujourd'hui au centre d'une forte polémique qui a conduit le président de la République, d'en appeler au peuple pour la trancher, comme l'y autorise la Constitution. Car même si les uns et les autres sont d'accord que la représentation même légitime ne saurait être ni absolue ni perpétuelle, le débat en cours dans le pays a révélé que la classe politique notamment reste divisée sur la durée globale de cette représentation et sur les critères d'âge pour se présenter à une élection présidentielle.

Voilà pour l'actualité liée à ce terme mandat ou à la mandature (durée d'un mandat électif). Si l'on doit récapituler, on retiendra qu'alors qu'en droit privé le mandat est « l'acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom », en droit constitutionnel, le mandat désigne la mission que les électeurs confient à certains d'entre eux de participer à l'exercice du pouvoir.

Un mandat se définit donc d'abord par ses modalités d'attribution (suffrage universel ou indirect, mode de scrutin). Il se définit aussi par la durée. On notera par exemple qu'au Congo le mandat de député est de cinq ans renouvelable pour un nombre de fois indéterminé et celui de président de la République de sept ans renouvelable une fois en se basant sur la Constitution controversée du 20 janvier 2002.

Un mandat se définit enfin par la nature juridique de la relation entre le mandant (les électeurs) et le mandataire (l'élu). L'élection du président de la République au suffrage universel et les importantes compétences qu'il exerce au nom de la nation font, comme nous l'avons déjà dit, du président de la République un représentant. Appliquée aux parlementaires, cette théorie implique que chaque parlementaire représente la nation toute entière et jouisse d'une indépendance absolue, lui permettant librement ses opinions et ses votes dans l'exercice de ses fonctions.

Le mandat représentatif s'oppose au mandat impératif. Ce dernier, qui se fonde sur le caractère inaliénable de la volonté générale selon l'analyse célèbre de Rousseau dans « le Contrat social », met l'élu dans la dépendance de ses électeurs, l'oblige à se conformer à ses instructions et peut aller jusqu'à une possibilité de révocation (procédure du « recall », au demeurant peu utilisée, dans certains Etats fédérés, aux Etats-Unis). Le mandat impératif a toujours été interdit par les constitutions occidentales.

Il faut toutefois convenir que si le statut juridique du représentant consacre cette conception du mandat représentatif, la pratique de plus en plus courante du suffrage universel et l'importance remarquable prise par les partis politiques ont considérablement modifié les relations entre les électeurs et les élus dans le sens d'une dépendance politique conséquente des seconds vis-à-vis des premiers.

**Germain Molingo**

# COMPTE-RENDU DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DITE ADMINISTRATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CUVETTE-OUEST

**Convoqué par décision n° 002 -- 2015 / CDCO / BE / S du 09 septembre 2015, le Conseil départemental de la Cuvette-Ouest a ouvert les travaux de sa deuxième session ordinaire dite administrative, le lundi 21 septembre 2015 dans la salle des conférences, sous la direction de monsieur Richard Eyéni, son Président, en présence de monsieur Jean Paul Ngakosso, sous-préfet du district d'Ewo, représentant monsieur le Préfet du département, empêché.**

Le mot introductif de monsieur Roche Didace Odzéba, Secrétaire du Bureau Exécutif et l'allocution de circonstance de monsieur Richard Eyéni, Président du conseil, ont marqué ladite cérémonie. Prenant la parole le premier, le Secrétaire du Bureau Exécutif a présenté le projet d'ordre du jour ci-après

1. Vérification des mandats ;
2. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Examen et adoption du projet de calendrier des travaux ;
4. Examen et adoption du projet de procès - verbal de la première session ordinaire dite budgétaire de février 2015 ;
5. Examen et adoption du rapport d'activités du bureau exécutif période d'intersession (1er mars jusqu'au 20 septembre 2015) 6. Mise en place des commissions de travail ;
7. Examen et adoption du projet de budget additionnel ;
8. Examen et adoption de l'avant-projet du plan de développement local (PDL) de la Cuvette-Ouest ;
9. Examen et adoption des projets de délibérations,
10 les travaux en plénières ;
11. audition en plénière des Administrateurs maires sur la débaptisation de certains édifices et lieux publics ;
12. audition en plénière du directeur interdépartemental de la SNE sur la fourniture irrégulière de l'électricité et l'avenir des centrales électriques construites et abandonnées dans certains districts de la Cuvette-Ouest ;

13. Divers

• Information sur la participation des présidents des conseils départementaux au dialogue national inclusif de Sibiti ;
• information sur la participation des présidents des conseils départementaux aux festivités de l'indépendance du Congo à Ouesso;

14. Examen et adoption du compte-rendu de la session.

Intervenant à son tour, le Président du Conseil départemental a commencé son propos par un vibrant hommage au regretté conseiller Pascal Ada Lépalé Ekobo La Para, décédé le 12 mars 2015, avant de solliciter l'observation d'une minute de silence en sa mémoire.

Poursuivant son adresse, le président du conseil départemental a mis l'accent sur :

La tension de trésorerie obligeant le Conseil de revoir son budget à la baisse et de supprimer les nouveaux projets; La présentation de l'avant-projet du plan de développement local (PDL) de la Cuvette-Ouest ;
L'interdiction de la construction des ouvrages à remettre à la population sans l'accord préalable des pouvoirs publics ; L'audition des administrateurs maires sur la débaptisation des édifices et des espaces publics dans leurs agglomérations respectives ;
L'implication éventuelle du conseil départemental dans l'organisation de la célébration du centenaire d'Ewo en avril 2016.

Par ailleurs, il s'est félicité du déroulement des onzièmes (11èmes) jeux africains qui ont consacré la vision du Président de la république, Denis Sassou N'Guesso et amplifié le rayonnement international du Congo. Aussi, a-t-il adressé ses vives félicitations au ministre Léon Alfred Opimbat, pour son pragmatisme dans l'accomplissement de cette tâche et la force publique pour le maintien de l'ordre et de la sécurité pendant cette période. '

*Le présidium des travaux Photo d'archives*

Au terme de son allocution, le président du Conseil a déclaré ouverts les travaux de la deuxième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest.

Poursuivant les travaux, le plénum a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la session.

### I- De la vérification des mandats

La vérification des mandats a donné les résultats suivants :
• Inscrits : 55
• Présents : 41
• Absents : 02
• Excusés: 12

Constatant que le quorum était atteint, le Président a déclaré que le Conseil pouvait valablement siéger et délibérer.

### II- De l'examen et l'adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par le bureau exécutif a été adopté à la majorité absolue.

### III- De l'examen et l'adoption du calendrier des travaux

Le calendrier des travaux de la session ordinaire dite administrative, a été adopté à l'unanimité à titre indicatif.

### IV- De l'examen et l'adoption du projet de procès verbal de la première session ordinaire dite budgétaire de février 2015.

Le procès - verbal de la première session ordinaire dite budgétaire de février 2015 a été adopté à l'unanimité.

### V- De l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Bureau Exécutif, période d'intersession (1er mars jusqu'au 20 septembre 2015)

Le rapport d'activités du Bureau exécutif de la période allant du 1er mars au 20 septembre 2015, a été adopté à l'unanimité avec quelques amendements de forme.

### VI- De la mise en place des commissions de travail

Le plénum a mis en place trois (3) commissions de travail à savoir :

1. Commission avant-projet du plan de développement local (PDL) ;
2. Commission projet de Budget additionnel exercice 2015 ;
3. Commission affaires administratives et juridiques.

### VII- De l'examen et l'adoption des travaux des commissions en plénière

*** De la commission projet de budget additionnel exercice 2015**

Cette commission a statué sur le projet de budget additionnel du Conseil départemental exercice 2015.
Il ressort de ce rapport que ce projet de budget est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de un milliard deux cent quarante millions quatre cent quatre-vingt mille cent soixante-trois (1 240 480 163) FCFA contre un milliard six cent trente millions quatre cent soixante-dix huit mille quatre cent quatre-vingt-dix huit (1 630 478 498) FCFA du budget primitif.

Cette baisse se justifie par la diminution des dotations à l'investissement qui ont chuté de sept cent cinquante millions (750 000 000) F CFA à cent cinquante millions (150 000 000) F CFA.

Soit un écart négatif de six cent millions (600.000.000) FCFA.

Toutefois, on note le relèvement des dotations de fonctionnement qui sont passées de trois cent quarante millions (340 000 000) FCFA à cinq cent cinquante millions mille six cent soixante-cinq (550 001 665) F CFA.

Soit une augmentation de deux cent dix millions mille six cent soixante-cinq (210 001 665) F CFA.

Le plénum a adopté à la majorité absolue le budget additionnel du Conseil départemental exercice 2015, ainsi que le rapport y relatif.

**• De la commission avant-projet du plan de développement local**

Les travaux de cette commission ont connu la participation de monsieur Jean Charles Ondonda comme invité du conseil départemental, en tant qu'ancien cadre du ministère du plan, actuellement administrateur maire de la ville de Madingo Kayes.

Les conclusions de cette commission ont relevé entre autres, la caducité de certaines informations contenues dans cet avant-projet. Le plénum a recommandé au Bureau Exécutif de réactualiser ces informations.
Ainsi, seul le rapport de la commission était soumis au vote et a été adopté à l'unanimité avec amendements.

**• De la commission affaires administratives et juridiques**

Cette commission a produit à la plénière:

La motion de soutien relative à la réussite des onzièmes (1lëmes) jeux africains, à Son Excellence monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat, qui a été adoptée à l'unanimité ;

La motion de félicitations, due au dynamisme dans la réussite des onzièmes (11ème5) jeux africains, au docteur Léon Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique, qui a été adoptée à la majorité absolue ;

La délibération portant adoption du budget additionnel du conseil départemental de la Cuvette-Ouest exercice 2015, qui a été adoptée à l'unanimité ;

L'adoption de la procédure de résiliation du contrat de concession entre le conseil départemental de la Cuvette-Ouest et la société Delta-Consulting relatif à la gare routière, à la majorité absolue ;

S'agissant de l'organisation de la célébration du centenaire de la ville d'Ewo, le conseil départemental a pris acte de l'annonce de la date de la célébration éventuelle de cet événement. '
Cependant le projet de délibération portant interdiction de construction anarchique des ouvrages à remettre à la population sans l'accord préalable des pouvoirs publics a été retiré pour approfondissement d'étude.

Le rapport relatif à ces affaires a été adopté à l'unanimité.

### VIII- Des auditions

Les personnes ressources sollicitées par le Conseil départemental n'ont pas pu répondre à cette invitation.

### IX- Divers

Dans les divers, le Président du conseil a édifié le plénum sur la participation des Présidents des Conseils au dialogue national inclusif de Sibiti tenu du 13 au 17 juillet 2015 et aux festivités de l'indépendance du Congo à Ouesso, le 15 août 2015. Ainsi, le conseil en a pris acte.

### X- De l'examen et l'adoption du compte-rendu des travaux

Le compte - rendu des travaux de la deuxième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest a été adopté à l'unanimité avec amendements.
L'ordre du jour épuisé, monsieur Richard Eyéni, Président du Conseil départemental a clôturé les travaux de la deuxième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental, en présence de monsieur Chaudin Florent Onguiembi, secrétaire général du département, représentant monsieur le Préfet du département empêché, le 30 septembre 2015 à 11 h 37 min.

Fait à Ewo, le 30 septembre 2015

**Le Conseil départemental**

Diplomatie

# JEAN CLAUDE GAKOSSO À L'ÉPREUVE DES NATIONS UNIES

**La première sortie du ministre des affaires étrangères et de la coopération aux Nations unies se révèle comme un sésame qui a édifié l'humanité que le Congo est un pays qui avance vers l'émergence. Il se développe, renforce et améliore sa démocratie. Cette prestation diplomatique à travers laquelle Jean Claude Gakosso a éclairé les Nations unies sur l'actualité politique nationale, le bien-fondé de l'évolution des institutions portée par le référendum constitutionnel ainsi que sur l'apport du Congo au bien-être de l'humanité a réduit à leur simple expression, les clichés mensongers et manipulateurs ainsi que le mauvais procès fait au Congo sous le prisme des détracteurs et ventilés dans les capitales occidentales.**

C'est en diplomate très actif que Jean Claude Gakosso s'est comporté à la 70ème assemblée générale ordinaire des Nations unies à New York. En marge des travaux proprement dit, le nouveau ministre des affaires étrangères et de la coopération a consacré son temps aux réceptions de ses homologues, aux audiences avec les hauts fonctionnaires du monde dont le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki Moon et à plusieurs autres personnalités de haut rang présents à New York.

*Le ministre Jean Claude Gakosso et le Sg de l'Onu, Ban Ki Moon*

### Un exposé convainquant sur l'évolution des institutions

La série des échanges a été ouvert par le secrétaire général de l'Onu. Face au premier fonctionnaire du monde, Jean-Claude Gakosso a expliqué les raisons de la démarche en cours, en vue de l'évolution des institutions au Congo. Ban Ki Moon a eu la primeur des contours qui ont commandé à la convocation du référendum constitutionnel du 25 octobre prochain.

Face au sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Thomas Linda Greenfield, au ministre français des affaires étrangères Laurent Fabius, au ministre Russe des affaires étrangères Sergei Lavrov ou à ses homologues africains venus du Gabon, du Maroc, du Rwanda, de la Guinée Equatoriale et de Madagascar, le message du ministre des affaires étrangères a été concentré sur le débat constitutionnel au Congo et la marche irréversible vers l'arbitrage démocratique du peuple. La réalité congolaise mise à la portée de l'humanité, a donc démenti les caricatures, les fantasmes et le jugement par défaut du Congo, sous la pression des lobbies actifs en Occident, à travers des médias internationaux et sur les réseaux sociaux.

Ces échanges aux allures d'un oral devant un jury n'ont certes pas effacé d'un trait tous les dégâts causés par l'image écornée du Congo dans certaines capitales occidentales mais, ils ont eu le mérite de présenter l'image d'un Congo qui avance vers l'émergence, qui se développe, renforce et améliore sa démocratie.

### L'Onu vue par le Congo

Pour la première fois qu'il s'adresse aux Nations Unies en qualité de ministre des affaires étrangères et de la coopération du Congo, Jean-Claude Gakosso a résumé l'action de l'Onu en 70 ans. A cet effet, il a relevé que l'organisation a tenu ses promesses. « Le Congo comme d'autres pays du monde ont bénéficié des bienfaits de l'un des principes fondamentaux de l'Onu : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Mais ces avancées s'moussent par le fait qu'en 70 ans, l'Onu n'a pu « contenir le spectre de la guerre, les ravages du terrorisme, la pauvreté endémique, les crises des migrations, l'ascension fulgurante de Boko-haram ».

Le ministre des affaires étrangères a rafraichi la mémoire de la communauté internationale sur les efforts du président Denis Sassou Nguesso pour le rétablissement de la paix et la sécurité en République centrafricaine. Représentant du médiateur international sur la crise centrafricaine, Jean-Claude Gakosso à co-présidé avec le secrétaire général de l'Onu Ban Ki Moon, la réunion de haut niveau sur la Rca. Au nom du président Denis Sassou N'Guesso, il a plaidé pour « le désarmement des combattants, la cessation des hostilités et l'aboutissement du processus électoral ». Au nom de l'Organisation des nations unies, Ban Ki Moon a salué et encouragé le président Denis Sassou N'Guesso, pour sa médiation en Centrafrique.

### De nouveaux objectifs pour le développement

La 70ème assemblée générale de l'Onu a réalisé que les objectifs du millénaire pour le développement n'ont pas été atteints.

Dans la quête du bien être des peuples, un autre programme est adopté. Intitulé « transformer notre monde : le programme de développement à l'horizon 2030», il court dès 2016. Axé sur le développement durable, il met en avant un plan d'actions qui vise à renforcer la paix dans le monde et à éliminer l'extrême pauvreté. Il intègre 17 objectifs principaux qui s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du millénaire pour le développement.

D'ici 2030, « *la lutte contre la dégradation de la planète par la prise de mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques ainsi que la lutte contre les inégalités et la protection des droits de l'homme* » par exemple figurent au nombre des priorités des nations unies. En outre, tenant copte de la montée du terrorisme religieux, de la crise des migrations et de la persistance des conflits armés dans certaines régions du monde, cette session s'est illustrée comme un haut lieu pour débattre et décider sur l'avenir des nations.

Des faits et des actes parmi tant d'autres qui classent la première sortie diplomatique de Jean Claude Gakosso au nombre des actes de haute facture de la nouvelle équipe gouvernementale.

**Henriet Mouandinga**


**Océan du Nord**

Après la desserte de la partie septentrionale du pays, Océan du Nord est pressente sur le trajet Dolisie-Pointe-Dolisie. Depuis ce mardi 6 octobre 2015, ses premiers bus ont été lancés à partir de Pointe-Noire vers Dolisie.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la société située à l'ancien bar « Zango » à :

Nkouikou. Tél. 05.384.18.49
Dolisie : 06 803 06 52

**Océan du Nord**

**BON VOYAGE**


## CONVOCATION DU CORPS ELECTORAL POUR LE REFERENDUM

Le corps électoral pour le référendum sur le projet de constitution est convoqué le 25 octobre 2015 sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours de ce scrutin majoritaire à un tour, les électeurs congolais vont se prononcer, par voie référendaire, sur le projet de constitution qui sera soumis à leur approbation.

Selon le décret n°2015-941 du 07 octobre 2015 portant convocation du corps électoral, les électeurs ont à répondre par « OUI » ou « NON » à la question suivante : « Approuvez-vous le projet de Constitution qui vous est proposé ? »❐



Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

# ARRÊTÉ N° 34310 /MID-CAB PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES BUREAUX DES COMMISSIONS LOCALES D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

**Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation vient de publier un arrêté nommant les membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections dans les districts et arrondissements :**

## I. DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Arrondissement n°1 Makélékélé

Président :M. Simon Pierre EBOUNIAKA
1er vice-président : M. Jean Claude BANTSIMBA
2e vice-président : M. Giscard NGUIE
3e vice-président: Mlle. Flore BITSINDOU-MILANDOU
4e vice-président : M. Marcel KOUBA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 2 Bacongo

Président : M. Georges NZENZEKE
1er vice-président : M. Olivier MBONGOLO
2e vice-président : M. Arsène MBIZI MASSAMBA
3e vice-président : M. Henri POATY
4e vice-président : Mlle. Gladys Arlette OKANDZA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n°3 Poto-poto

Président : M. Roger EHOULA
1er vice-président :M. Joseph NOUMAZALAYI ILUNGA
2e vice-président : M. Roger MAWENGUE
3e vice-président : Mlle. Préfina Rodmard NGOUEMBE IKOBO
4e vice-président : M. Aymar ILLESSA MOMO
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n°4 Moungali

Président : M. Philippe ELONGO
1er vice-président : M. Philippe NIANGA
2e vice-président : Mme. Aminata Sophie Ella CISSE
3e vice-président : M. Lézin NANITELAMIO
4e vice-président: Mlle. Léondel NGASSONI OLEBA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 5 Ouenzé

Président : M. Gervais Ferrol OMBOLA ITOUA
1er vice-président : M. Valentin LEPALE
2e vice-président : M. Louis Marcos HOLLAT
3e vice-président : M. Caurel MAKELE
4e vice-président : M. Gires EWANGUI
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 6 Talangaï

Président : M. Gaspard BONGO
1er vice-président : M. Fidèle OTALOU
2e vice-président: M. Franise MABOUNDOU
3e vice-président : M. Prosper Jamar OKOGNA OKOMBI PEA
4e vice-président : Mme. Judith MBOSSA née DZELI MAMOUNA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 7 Mfilou

Président : M. Emmanuel ONKOUO
1er vice-président : M. Rufin Aristide MAKOU-MBOU KALOUKARILANDA
2e vice-président : M. François MOKOKO MAMBOUANA
3e vice-président : M. Dominique MAYINGA
4e vice-président : M. Franck Linda NOUMAZALAYE
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 8 Madibou

Président : M. Jean Claude YOKA
1er vice-président : M. Fresnel Juste ANKOBEKE
2e vice-président : M. Michel MIAMIOUE
3e vice-président : M. Rey KOMBO SILAHO SILAHO
4e vice-président : M. Jean Jacques DEFOUMBOU
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 9 Djiri

Président : M. Jean Marie IPOMBO
1er vice-président : M. Camille BANZOUZI
2e vice-président : M. André OBOUANGONGO NDONGO
3e vice-président : M. Mesmin EBARA
4e vice-président : M. Armel MOKONGO
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

District de l'Ile MBAMOU

Président : M. Emmanuel IKOGNE
1er vice-président : M. Fragonard NGAMBOLO
2e vice-président : M. Fils NDINGA
3e vice-président : M. Auguste YOKA AMBOKO
4e vice-président : M. Calixte Blanchard ELION
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## II. DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Arrondissement n° 1 Lumumba

Président : M. Alain Michel OPO
1er vice-président : M. Jacques LENGANDA
2e vice-président : M. Félix LIKIBI MIYETE
3e vice-président : M. Jean Dieudonné MADASSOU
4e vice-président : M. Romuald BY
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 2 Mvou-Mvou

Président : M. Symphorien Amour KANGA
1er vice-président : M. Jean Christophe MANKOUNDI
2e vice-président : M. Pierre NZABA
3e vice-président : Mme. Grada Prudence LOUTA
4evice-président : Mme. Isabelle LAKOUO
Rapporteur Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n°3 Tié-tié

Président : M. Jean François OBEMBO
1ervice-président : M. Gaston MOUKATSI DAMBA
2e vice-président : M. Kevann KONTA PIBHOT
3e vice-président : M. Philippe IBOUANGA
4evice-président : Mme. Régine GOMA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 4 Loandjili

Président : M. Justin ECKOMBAND
1er vice-président: M. Davez ELOKO EBOKA
2e vice-président : M. Bienvenu NZIENGUI
3e vice-président : Mme. Anastase Tibius NGATSE
4e vice-président : M. Gildas IDZANGA OLLINGOU
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 5 Mongo-Mpoukou

Président : M. Mesmin NIABIA
1er vice-président : M. Philomène POATY
2e vice-président : M. Gervais MOUNKASSA
3e vice-président : Mme. Marie José MVOUEMBE
4e vice-président : M. Josué Bethel MANGOU
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 6 Ngoyo

Président : M. Joseph BANZOUZI
1er vice-président : M. Michel Hadrich NKOLO
2e vice-président : M. Eric Steve MAPAKO
3e vice-président : Mme. Marie Noëlle MOUTOULA
4e vice-président : Mme. Princia MAPANA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

District de TCHIAMBA NZASSI

Président : M. Sylvestre NZAKA
1er vice-président : M. Juste PAKA
2e vice-président : M. Guy Roger PEMOLET
3e vice-président : M. Louis Aldahir HOLLAT
4e vice-président : M. Yvenet Borel BOUSSI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## III. DEPARTEMENT DU KOUILOU

District de Loango

Président : M. Reno TENDY FANGO
1er vice-président : M. René TCHITEMBO
2e vice-président : M. Ignace BATAMIO
3e vice-président : M. MAKAYA MABIALA
4e vice-président : M. Edmond TCHISSAM-BOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Hinda

Président : M. Habib Gildas OBAMBI OKO
1er vice-président : M. Abraham BAMBA
2e vice-président : M. Aimé Godefroy MAMBOU
3e vice-président : M. Georges Claude KOMBO
4e vice-président : M. Georges MABIALA TCHIZINGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Madingo-Kayes

Président : M. Delphin TCHIBINDA
1er vice-président : M. Joseph TCHIMBINDA
2e vice-président : M. MPESSI MOUKOUYOU
3e vice-président : M. Valentin KOUMBA
4e vice-président : M. Jean Abel TCHIBINDA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mvouti

Président : M. Christophe OBOULA
1er vice-président : M. Jean Serge DIBAKISSA
2e vice-président : M. Roger TCHICAYA
3e vice-président : M. Alphonse TATI PASSI
4e vice-président : M. Morrod David BAKISSI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kakamoeka

Président : M. André LOEMBA
1er vice-président : M. Jean TCHIVIKA
2e vice-président : M. Anicet TSIAMOU
3e vice-président : M. Serge NGUIMBI MAKAYA
4e vice-président : M. Toussaint Djibril MOUANDAKA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Nzambi

Président : M. Jean PEA
1er vice-présid.: M. Appolinaire MAVOUNGOU
2e vice-président : M. Jean Marc TCHITCHELLE
3e vice-président : Mme. Félicienne FOUTI
4e vice-président : M. Jean GONTSO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## IV. DEPARTEMENT DU NIARI

District de Louvakou

Président : M. Pascal ODICKY
1er vice-président : Mme. Pélagie MOUNKASSA
2e vice-président : M. Fulgence NGONGO
3e vice-président : M. Edmond NZAOU
4e vice-président : Mme. Cœur Marie DOMBE
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kimongo

Président M. Georges BISSILA
1er vice-présid.: M. Guy Serge MOUKOUENGO
2e vice-président : M. Jean NGOMA
3e vice-président : M. Félix MABENGUI
4e vice-président : M. Gabriel KIESSE
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Divinié

Président : M. David KOULOUNGOUSSOU
1er vice-président :M. Désiré MOUNDOUNGA
2e vice-président : M. François Amedé DOUKAKINI
3e vice-président : M. Mathias LEGOYI
4e vice-président : Mme. Edwige EKOUYA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kibangou

Président : M. Arsène NGONO
1er vice-président : M. Charles MBAMA MAHOUNGOU
2e vice-président : M. Beaujardin Saviendra DOUKAHA PAMBOU
3e vice-président : M. Jacques KIKEBOSSO
4e vice-président : M. Fulgence MIKOUAGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Makabana

Président : M. Jacques OKASSA
1er vice-président : M. Nestor Simon SAYA
2e vice-président : M. Jérôme MOUANDA
3e vice-président : Mme. Rastelie MAPANA
4e vice-président : M. Albert MOUANGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Londela-Kayes

Président : M. Pierre SOUSSOU
1er vice-président : M. Fréderic NZOUSSI BOUMBA
2e vice-président : M. David BINZEBI
3e vice-président : M. Pierre MAZONGA
4e vice-président : M. Jean Didier MOUFOUMA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Yaya

Président : M. Michel MBAMA
1er vice-président : M. Abraham NGOUBILI
2e vice-président : M. Louis BOUSSOUKOU
3e vice-président : M. Auguste MABIALA
4e vice-président : M. Severin BITA SAYA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Nyanga

Président : M. Jean Pierre OTSATSOU
1er vice-président : M. Daniel DOHA
2e vice-président : M. Joseph IBOUANGA NGONGO
3e vice-président : M. Médard MABANDZA
4e vice-président : M. Hyacinthe MOUNGUENGUI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Moungoundou-Nord

Président : M. Ernest Gustave MBANI
1er vice-président M. Toussaint NGOLO
2e vice-président: M. Jean De Dieu BOUKALA
3e vice-président : M. Jean Roger LEBAMBA
4e vice-présid.: M. Christian BABINDAMANA BINSANGOU
Rapporteur : Le SGdu district
Trésorier : Le percepteur

District de Moungoundou-Sud

Président : M. Florent KIHOULOU
1er vice-président : M. Marcel NZINGA
2e vice-président : M. Joseph BABINI
3e vice-président : M. Cyr MOUGANI
4e vice-président : M. François MVOUTI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mbinda

Président : M. Jonas BATOUBINDAMANA
1er vice-président : M. Hilaire NZOUSSI
2e vice-président : M. Maurice MANKOU KIBAMBA
3e vice-président : M. Stevy KAYA
4e vice-président : M. Albert NZOUNGUI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mayoko

Président : M. Serge MOUSSAMA
1er vice-président : M. Pascal BOUZANGA
2e vice-président : Mme. Anita Anaïs Branth DAVISSA
3e vice-président : M. Jean Pierre MAGNOGNO
4e vice-président : M. Gérôme NGOUMANGOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Moutamba

Président : M. Emile OKENDA
1er vice-président : M. Blaise ANIAMABO
2e vice-président : M. Ghislain DELEGUE
3e vice-président : Mme. Flore KINKELA
4e vice-président : M. Alphonse KOUFOUTA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Banda

Président : M. Gaétan IBARA MAKARENKO
1er vice-président : M. Justin MOUKANI

2e vice-président : Mme. Aimé Odette KIKOUNGA NGOT
3e vice-président : Mlle. Pélagie NZATSI
4e vice-président : M. Jean Giard MAKAYA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

Arrondissement n° I Dolisie

Président : M. Hebert Francis WAMONO BINISSIA
1er vice-président : M. Blaise MBOUMBA
2e vice-président : M. David MBOKO NGUIMBI
3e vice-président : M. Paul MAVOUNGOU
4e vice-président : M. Sylvain NGOULOU MISSIE
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° II Dolisie

Président : M. Jean Michel ONDO
1er vice-président : M. Jocelyn MOUITHYS MADINGOU
2e vice-président : M. Barnabé BOUKONGOU
3e vice-président : M. PONGUI BOUMBA
4e vice-président : M. Gabriel MOUKIAMA
Rapporteur : Le SG de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° I Mossendjo

Président : M. Edouard ONTSA
1er vice-président : M. Samuel NGOMA
2e vice-président : M. Vincent MONGO
3e vice-président : M. Serge Hilaire MABOUNGOU
4e vice-président : Mme. Annick LOUBOTA TOUBOU
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Mossendjo

Président : M. Jean BOUANDI
1er vice-président : M. LOEMBA-YALA
2e vice-président : M. Henri TOMBET
3e vice-président : M. Rodrigue ITOUA EBALE
4e vice-président : M. DIVOKO BOUMBA
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

## V. DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

District de Madingou

Président : M. Marie Médard Alain PACKOT
1er vice-président : M. Albert MBOUNGOU
2e vice-président : M. Jean Paul NGOMA
3e vice-président : M. Omer MBOUSSI
4e vice-président : M. Clément MISSAMOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mouyondzi

Président : M. Emmanuel NGUEMBO
1er vice-président : M. Edouard MBOUNGOU
2e vice-président : M. Lucien BITSIMI
3e vice-président : M. Albert NGOUAYOYO KAYA
4e vice-président : M. Gildas BOUITY
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Loudima

Président : M. Pierre VOUTOUKI MOUSSOUAMA
1er vice-président : M. Alain PONGUE
2e vice-président : M. Sylvain LONDA
3e vice-président : M. Aurélien MAKOUBANA
4e vice-président : Mme Antoinette LANDOU MIRA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kayes

Président : M. Laurent Isaac NGABINDELE
1er vice-président : M. Auguste KOUBINKANA
2e vice-président : M. Michel NGOUMA
3e vice-président : M. Barthelemy MAMBOUENI
4e vice-président : M. Gildas KODIA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mabombo

Président : M. Yvon KOKOLO
1er vice-président : M. Marc MAYAYA
2e vice-président : M. Pierre Léopold MANANGA
3e vice-président : M. Vincent KIMBATSA
4e vice-président : Mme. Marie Noëlle MOUTOULA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Boko-Songho

Président : M. Marcel MISSAMOU
1er vice-président : M. Christian MATONDO
2e vice-président : M. Romuald BAFOUIDINSONI MBOUNGOU
3e vice-président : M. Francis Régis PAMBOU
4e vice-président : M. Joseph MOUANDA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Yamba

Président : M. Laurent PAMBOU
1er vice-président : M. Alphonse MBOUNGOU
2e vice-président : M. Rubens KAYA MANANGOU
3e vice-président : M. Jean Claude MITORI
4e vice-président : M. Antoine BISSOMBO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Tsiaki

Président : M. Fernand MOUKIAMA
1er vice-président : M. André MBAMA
2e vice-président : M. Marcel NDZOULOU NKOTO
3e vice-président : M. Maurice NGOMA
4e vice-président : M. Ange MBEMBA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kingoué

Président : M. Raymond KIHOULOU
1er vice-président : M. MANKOU IKAPI
2e vice-président : M. GAMBOU NGOULA
3e vice-président : M. Bienvenu MBAMA
4e vice-président M. Joseph MANTSOUNGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mfouati

Président : M. BABOKA NGOYI
1er vice-président : M. Pierre KAYA ZITO
2e vice-président : M. Victor MAHOUNGOU
3e vice-président : M. Jean MBAMA
4e vice-président : M. Trésor WASSO LOUKANOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

Arrondissement n° I Nkayi

Président : M. Pierre NGAKA
1er vice-président : M. Jean MOUGNOKO
2e vice-président : M. Ernest ANKOUA
3e vice-président : M. Guy Landry NGOUMBA
4e vice-président : M. François MABIALA NKENGUE
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Nkayi

Président : M. ONDELE KANGA
1er vice-président : M. Albert NZOUNGOU
2e vice-président : M. Grégoire NGUENGUE
3e vice-président : M. Daniel MPEKO
4e vice-président : M. Aloïse BATIA
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

## VI. DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

District de Sibiti

Président : M. Antoine Régis DAHO
1er vice-président : M. Joseph IBALA
2e vice-président : M. Jorcel KOKOLO
3e vice-président : M. Jacques MBOUNGOU
4e vice-président : M. Théodore NGOULA POUNGOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Komono

Président : M. Armand NGALEKOLI
1er vice-président : M. Cyprien NGOULOU
2e vice-président : M. Grace LEMBISSI
3e vice-président : M. Albert MADZOU MBA-NI
4e vice-président : M. Jean Claude PIT-SOUKOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Zanaga

Président : M. David ITOURA MOUNGALLA
1er vice-président : M. Florian Aristide LIKIDI
2e vice-président : M. Maurin OFOUNDA
3e vice-président : Mme. Marie Madeleine MOUSSOUO-MOUAYA
4e vice-président : M. Hermeland SAYA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

*Suite page 14*

Méga-meeting des partisans du OUI au référendum

# LE PÔLE DU CONSENSUS DE SIBITI SUR UN NUAGE

**Si on était en boxe, on aurait pu dire : le pôle du consensus de Sibiti a envoyé au tapis l'opposition radicale. Au moins 100 000 Brazzavillois contre 25000 de l'opposition radicale ont bravé la pluie du 10 octobre 2015 pour répondre à l'appel de cette plateforme politique. Cette marée humaine représentant plus du dixième de la population de Brazzaville est venue manifester son adhésion à la décision du Chef de l'Etat de soumettre la nouvelle Constitution au vote populaire, le 25 octobre 2015. Quatorze orateurs issus des partis de la majorité présidentielle, de l'opposition modérée et du centre, des organisations de femmes, des jeunes, des ex-combattants et des personnes vivant avec handicap n'ont pas manqué ce grand rendez-vous du Congo avec son histoire.**

Tous ont fait l'éloge de la nouvelle République. Ils ont délivré un message de paix et rassuré la population ; tout comme ils ont justifié la procédure du référendum et rétabli la vérité sur des mensonges véhiculés par certains politiciens mal intentionnés. Le boulevard Alfred Raoul et ses voisinages étaient noirs de monde. C'était un véritable tapis humain qu'on y vu ce samedi 10 octobre 2015. Du pont du centenaire, à l'esplanade du stade Alphonse Massamba Débat le boulevard était tellement comble que même un grain de sable jeté en l'air ne pouvait tomber par terre. Du collège Nganga Edouard au rond-point dit de la pharmacie Jagger et sous les eucalyptus de la forêt de l'unité nationale, il n'y avait pas d'espace vide.

Toutes les sources sont unanimes à reconnaitre que Jamais un meeting populaire n'a drainé tant de Brazzavillois. Plus de 100 milles personnes selon la police, ont participé au méga-meeting du Pôle de consensus de Sibiti qui a marqué également le lancement de la campagne référendaire, pour ceux qui sont favorables à l'évolution des institutions.

Le président du pôle du consensus de Sibiti, Pierre Ngollo, remerciant la population pour leur mobilisation, l'a qualifiée de cinglant démenti à toutes spéculations qui avaient inondées Brazzaville avant la tenue de ce meeting de vérité. « *Plus de doute. Les Brazzavillois ont tranché. Ceux qui ont clamé haut et fort que le peuple était avec eux ont eu une réponse juste. Comparaison n'est pas raison ; cette présence massive veut dire que le changement de la constitution n'est pas un problème du Président Denis Sassou N'Guesso mais, celui du peuple. Ce n'est pas un coup d'état constitutionnel*», a-t-il déclaré.

Le ministre Pierre Mabiala, président d'honneur de l'Association des ex-combattants du Niari dénommée la Dynamique pour la paix a défini le référendum comme une initiative populaire. A ce titre, le peuple ne peut faire un coup d'état contre lui-même. Il a également balayé d'un revers de la main, les griefs de forfaitures et de haute trahison faits au Président de la République pour avoir convoqué le référendum. Selon lui, le Chef de l'Etat a bel et bien consulté le peuple avant de convoquer le référendum. Dans la suite de son propos, il a fait savoir « que le peuple se prononcera en faveur de la nouvelle République. Le vainqueur de la prochaine élection présidentielle sera à son tout premier mandat. L'opposition, dit-il poursuivi, s'est engagée dans « *la persécution médiatique* ». Prenons aux mots la communauté internationale qui exige des institutions fortes au lieu des hommes forts, Pierre Mabiala, l'a exhorté à soutenir le projet de nouvelle constitution qui instaure « *des institutions très fortes* ».

***Le président par intérim de la majorité***

Le président de la Dynamique Républicaine pour le Développement (DRD), Hellot Matson Mampouya a stigmatisé la sinique stratégie de l'opposition radicale dont la propension à la guerre est de plus en plus forte, alors que le Président de la République privilégie le consensus, pour éviter de faire le médecin après la mort. Il a interpellé les congolais sur les méfaits de la guerre, avant de les rassurer que le sang des congolais ne coulera plus à cause de nos luttes et querelles.

### Le ras-le-bol des ex-combattants

Conscient des conséquences d'une guerre sur tous les plans, les représentants des ex-combattants du Pool et du Niari ont appelé les jeunes Congolais, à ne plus se laisser instrumentaliser par des gens dépourvus de projet et qui ne se battent que pour leurs propres intérêts. Pour avoir servi de chair à canon pendant les guerres civiles que le Congo a connues, il a dit que les ex-combattants ont tiré les leçons et se sont engagés dans la voie de la paix. « *Ceux qui nous ont entrainé dans la guerre nous ont abandonné. Ils se sont sauvés avec leurs femmes et leurs enfants. Ce sont toujours les mêmes. Nous ne voulons plus entrer en guerre et avons choisi la paix et la sécurité qui sont garanties par Denis Sassou N'Guesso* ».

Les ex-combattants qui ont tourné cette page sombre de leur vie, n'entendent plus tomber dans les mêmes travers. Ils ont donc pris l'engagement de « voter oui au référendum, pour espérer des lendemains meilleurs ». Le porte- parole des ex-combattants du Pool a reconnu en feu Bernard Bakana Kolélas, le seul vrai opposant qu'a connu le Congo. « *Les autres ne sont que des dissidents, des tricheurs, des insatisfaits de la majorité présidentielle. Nous ne nous laisserons plus entrainer* », a-t-il martelé.

Dans cette même optique, Luc Adamo Matéta a posé à la jeunesse, la question de savoir combien de dirigeants sont morts au front ou ont perdu leurs épouses ou leurs enfants au front. « *Ils s'éclipsent toujours avec les leurs. S'ils viennent vous contacter, demander leur de mettre leurs femmes et leurs enfants devant* », a-t-il indiqué. Le passage au nouvel ordre politique est inévitable selon Luc Adamo Matéta, eu égard aux nombreux avantages que recèle la loi soumise au vote. « *L'histoire nouvelle est en marche. L'ancien monde cède le témoin au nouveau. Personne ne peut l'arrêter* ».

Au nom de l'opposition, Jean Michel Ebaka a développé le statut de l'opposition dans le projet de loi fondamentale soumise au vote. A cet effet, il a déclaré qu'il ne faut pas confondre l'opposition avec les dissidents. « *Le statut dont il est question prend en compte la vraie opposition démocratique. Les dissidents n'ont pas de place dans nos rangs* ». Ne ratons pas cette chance, at-il conseillé. De son côté, Jeanne Dambedzet a fait l'éloge de la place de la femme dans le projet de constitution en saluant la constitutionnalisation de la parité. Quant à la représentante des personnes vivant avec handicap, Joëlle Akouélé, a appelé cette couche sociale a voté en faveur de la nouvelle constitution qui lui accorde une place de choix et de nombreux avantages.

De son côté, le président de l'Union des forces démocratiques(Ufd) Josué Rodrigue Ngouonimba salue un texte parfait qui mérite d'être voté. Le Président du Mcddi quand à lui, a rappelé le combat mené par le fondateur du parti pour la démocratie. Il a appelé à l'unité et à l'amour toutes les filles et tous les fils du Congo. Pour lui, cette constitution est bonne en ce sens qu'elle renforce les pouvoirs du contrôle parlementaire et diminue les pouvoirs du président de la République. Parlant de l'opposition démocratique, Euloge Landry Kolélas estime qu'une « *opposition qui refuse le référendum est une opposition radicalement antidémocratique* ».

**Ernest Otsouanga**
**et Dominique Maléla**

*La parabole de l'éléphant*

## LES TRACES DE L'ÉLÉPHANT…

J'étais avec mon grand-père au cœur de la forêt vierge, loin de notre village, mais très proche de l'éléphant. Tout autour de nous, la nature était plongée dans un silence à peine troublé par le crépitement des gouttelettes de pluie. Tout paraissait calme ici. Tout à coup, j'ai vu mon grand-père ralentir le pas pour scruter l'horizon en même temps qu'il posait de temps en temps son regard sur le rivage du ruisseau que nous longions depuis quelques instants. Puis, nous traversions de minuscules cours d'eau boueux qui stagnaient au fond d'un petit ravin. Cet endroit était très fréquenté par de nombreuses espèces. Dans ce milieu où les animaux semblaient se donner rendez-vous, il était presqu'impossible de distinguer les empreintes des différentes espèces. Vu l'attitude adoptée par mon vieux, je me suis dit que vraisemblablement, nous étions à la recherche de quelque chose. Mais, mon grand-père ne me disait rien.

Brusquement, il s'arrêta devant moi, hocha sa tête et dit du bout des lèvres : «*oui, malgré la présence de nombreuses autres espèces qui peuplent cette forêt, je ne vois que les marques des éléphants. Ils ont laissé leurs traces sur le sable. Ils ont apposé leurs empreintes dans la boue. Ils ont frotté leur flanc contre des arbres… Ici, seules les traces des éléphants sont visibles…* »

Je ne comprenais rien aux phrases qu'il prononçait. Mais, j'ai réalisé qu'il venait de faire une découverte, lui qui avait le secret de déchiffrer le langage de la forêt et celui des animaux, quelle que soit leur taille. En effet, il jouissait des capacités hors pair de démêler le fil d'Ariane et savait se servir de l'angle du soleil pour distinguer les différentes traces d'animaux inscrites sur le sol trouble et délébile de la jungle.

J'étais contrarié de savoir que le vieux ne voyait que les marques des éléphants sur ces lieux où passent et repassent de nombreuses espèces, où les empreintes d'animaux étaient si entremêlées et confuses que leur identification ne serait que pure fantaisie. Et le vieil homme de me rétorquer : «*mon petit, dès cet instant, retiens que les traces de l'éléphant effacent toujours celles de l'antilope. C'est le contraire qui est impossible*».

Un long silence s'installa sur notre conversation faite de chuchotements et de signes. Chez nous, on dit « Dieu vient de passer ».

**Jules Débel**


Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

# LE MÉGA MEETING EN IMAGES

*Des responsables du Pôle*

*Le peuple souverain écoute*

*Pierre Mabiala*

*Pierre Ngolo, SG du PCT*

*La représentante des handicapés*

*Jeanne Dambendzet*

*Une vie de l'assistance*

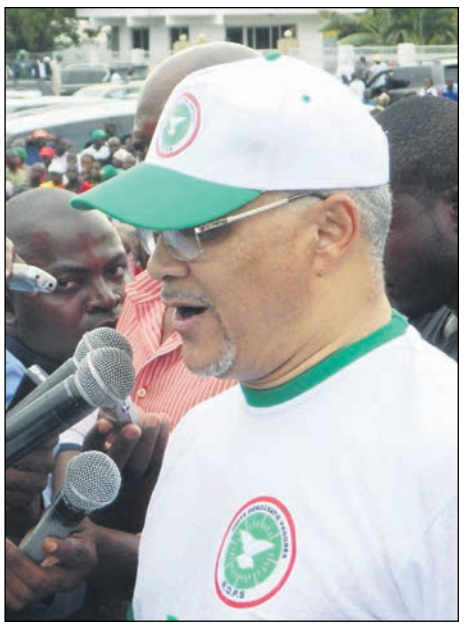

*Jean Marc Thystère Tchicaya*

*Hellot Matson Mampouya*

*Des ex-combattants*

*Juste Désiré Moundélé*

*Euloge Landry Kolélas*

# ARRÊTÉ N° 34310 /MID-CAB PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES BUREAUX DES COMMISSIONS LOCALES D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

*Suite de la page 11*

District de Mayéyé

Président : M. Jean Marius BALENDE
1er vice-président : M. Jean Joseph PAKA
2e vice-président : M. Sylvain MOUAYA
3e vice-président : M. Jean MBOMO
4e vice-président : M. Pierre NGAPY
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Bambama

Président : M. Jean Pierre NDZIENGUE
1er vice-président : M. Mathieu MOUKASSA
2e vice-président : Mme. Pélagie NGOUBILI
3e vice-président : M. NGAMI MOUKASSA
4e vice-président : M. Guichard MBERI NZOMBO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## VII. DEPARTEMENT DU POOL

District de Kinkala

Président : M. Donatien SAMBA
1er Vice-président : M. Edouard ZOBA
2e Vice-président : M. Yves Constant MOUDILENO
3e Vice-président : M. Clément OUADIMOUNTOU
4e Vice-président : M. Siméon MABIALA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Boko

Président : M. André Bernard AWANDZA
1er Vice-président : M. Jean Claude LOUTALADIO
2e Vice-président : M. Furlin BATOTA
3e Vice-président : M. Paul VILOULA MA-DIELA
4e Vice-président : M. Edouard NGANGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mindouli

Président : M. Edouard YIMOUSSOU
1er Vice-président : M. Boniface ZAMOUANGANA
2e Vice-président : M. Rufin LOUEMBA
3e Vice-président : M. Cyriaque MAYAMA
4e Vice-président : M. Rosny Chancel BOLOKO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mayama

Président : M. Joseph KINTOMA
1er Vice-président : M. Rodrigue Panthéon MBEMBA
2e Vice-président : M. Gallet MBASSA
3e Vice-président : M. Jean Claude NGANGA
4e Vice-président : M. Claude MABONDZO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Vindza

Président : M. Joseph MAMPOUYA I
1er Vice-président : M. Barthelemy MVOUKOUNOUNOU
2e Vice-président: M. Nicodème LOULENDO
3e Vice-président : M. Claude ZINGA
4e Vice-président : M. Ulrich GOMA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Ngabé

Président : M. Mickaël Nino MOBI
1er Vice-président : M. Dieudonné MVIDI
2e Vice-président : M. Bedos Jérôme EDOUMA
3e Vice-président : M. Rufin Claver DIMI
4e Vice-président : Mme. Raïssa LIKINA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mbandza-Ndounga

Président : M. Aimé BAZEBIMIO
1er Vice-président : M. Ghislain NKODIA
2e Vice-président : M. Eric MALANDA
3e Vice-président : M. Armel BAKEKOLO
4e Vice-président : Mme. Alice PANDI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kimba

Président : M. Victor MAHOUNGOU
1er Vice-président : M. Jean Claude MATSIONA
2e Vice-président : M. Boniface EHOUARA
3e Vice-président : M. Stéphane HANTETE
4e Vice-président : Mme. Sandrine NGOMA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Louingui

Président : M. Joseph KIKONDA
1er Vice-président : M. Rock BANIEKITINA
2e Vice-président : M. Emile BASSAFOULA
3e Vice-président : M. Françoise MAMPOUYA
4e Vice-président : M. Edouard NKOUKA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Goma Tsé-Tsé

Président : M. Valérien EMBENGA
1er Vice-président: M. Abel Marhel MALONGA
2e Vice-président : M. Pierre Noel KIMBADI
3e Vice-président : M. Louis Armain HOLLAT
4e Vice-président : Mme. Daisy Rossy NTARI BANZOUZI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Ignié

Président : M. Jean Celestin MBOMA
1er Vice-président : M. Romuald OTTILEON
2e Vice-président : M. Clotaire DENGUET
3e Vice-président : Mme. Emma TSOULA
4e Vice-président : M. Emmanuel ITOUA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Loumo

Président : M. Georges KABIKISSA
1er Vice-présid. : M. Emmanuel NSAMBOU
2e Vice-président : M. Jean Baptiste NKOUMOUNOU
3e Vice-président : M. André BAZENGA
4e Vice-président : M. Aimé NKAYI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kindamba

Président : M. Bertin MAKORILA
1er Vice-président : Mme. Albertine BOUILA
2e Vice-président : M. MBEMBA BAYIDIKILA
3e Vice-président : M. André BIKOUNKOU
4e Vice-président : Mme. Claudie SAMBA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## VIII. DEPARTEMENT DES PLATEAUX

District de Djambala

Président : M. Séraphin OSSOUENE
1er Vice-président : M. AYOULOU-ESSOU NGALIMONI
2e Vice-président : M. Appolinaire NGAVOUKA
3e Vice-président : M. Dimitri Bertrand NGUIA
4e Vice-président : M. Aristide OKASSA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Gamboma

Président : M. Pascal MANANGA
1er Vice-président : M. Albert Shirley NGUIE
2e Vice-président : M. Jean Baptiste MBON AKIANA
3e Vice-président : M. Jean Marie KOBNAGO
4e Vice-président : M. Bertolo ETOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Abala

Président : M. Maurice METALA
1er Vice-président : M. Grégoire BONGO
2e Vice-président : M. Roland Brice OSSERE
3e Vice-président : M. Nicodème BOSSA
4e Vice-président : M. Joseph MBONGO EKEMI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

*Suite page 15*


Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

District d'Ollombo

Président : M. Antoine NGAZANIA
1er Vice-président : M. Lucien NGATSE
2e Vice-président : M. Kevin IBARA
3e Vice-président : M. OPOMBA ILOKI
4e Vice-président : M. Albert ONDONGO KIBA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Ongogni

Président : Mme. Berton née OFOUEME Yolande
1er Vice-présid. : M. Pierre Clauvis MONGO
2e Vice-président : M. Barthelemy ASSAPOU
3e Vice-président : M. Bertrand NGOTENI
4e Vice-président : M. Ghislain OBIALI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mpouya

Président : M. Daniel IPANGUI
1er Vice-président : M. Jean De Dieu MOUNTSASSA
2e Vice-président : Mlle. Mireille MOYIKOLI
3e Vice-président : M. Adams NGALHOUO NGUIE
4e Vice-président : M. Gabriel ANDZONO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Ngo

Président : M. NDION MONGO
1er Vice-président: M. Bertin Nicodème ESSOULI
2e Vice-président : M. Gilbert NGAKELI
3e Vice-président : M. Charles OMBO LEBARRAS
4e Vice-président: Mme. Michaëlle IYOLO NGAKOSSO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mbon

Président : M. Serge Patrick EKOUNA MBANI
1er Vice-président : M. Guy Bernard OMIERE
2e Vice-président : M. Rigobert Daniel NGEBILI
3e Vice-président : M. Serges NGANGA
4e Vice-président : M. Marcelin Mizack NGOUAMA KAYA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Makotimpoko

Président : M. Gilbert LEBONGUI
1er Vice-président : M. Léonid Brejnev DIMI
2e Vice-président : M. Jean Paul MOKANA
3e Vice-président : M. Romuald OTELE
4e Vice-président : Mme Ida BOUMANDOKI
Rapporteur : Le SGdu district
Trésorier : Le percepteur

District d'Allembé

Président : M. Germain DIMI
1er Vice-président : M. Paulin AKOUBA
2e Vice-président : M. Marcel APANI
3e Vice-président : M. René YOKA
4e Vice-président : M. Guy OKONDZOBIA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Lekana

Président : M. Parfait NGAKOUA
1er Vice-président : M. Jean NTSOUMOU ANGOUOMO
2e Vice-président : M. Bienvenu NGATALI
3e Vice-président : M. Joseph MBORO
4e Vice-président : M. Christian MOUNKONO MABOUNDOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## IX. DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

District d'Owando

Président : M. Emile OKO
1er Vice-président : M. Gabriel IBEHAO
2e Vice-président : Mme. Annick OKEMBA
3e Vice-président : M. Jean Bertrand IKANI MOSSA
4e Vice-président : Mme. ELENGA née OKEMBA Brigitte
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Makoua

Président : M. Frederick KIBA
1er Vice-président : M. Chalais ELENGA
2e Vice-président: M. Georges John Roger EBAKA
3e Vice-président : M. Samson YEWA
4e Vice-président : Mme. Annie NGOLO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Boundji

Président : M. Jean Pierre KIBA
1er Vice-président : M. Zacharie OYOAYALA
2e Vice-président : M. Alphonse ONGUIE
3e Vice-président : Mme. Edmonde ELIRA
4e Vice-président : Mme. Léocadie Brigitte OMBOUA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Oyo

Président : Mme. Augustine KOY
1er Vice-président : M. GOTENI
2e Vice-président : M. Fabrice NGATSE
3e Vice-président : M. Wilfrid Momo ILLESSA
4e Vice-président : Mme. Christelle ILLESSA MOUEBE
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Tchikapika

Président : M. Privat Roméo James OPOKI
1er Vice-président : M. Guy Fils NGANONGO
2e Vice-président : M. Prudence Simon ONANGA LONGANGUE
3e Vice-président : M. Jean Louis ABERE
4e Vice-président : Mme Audrey ATIPO LOKY
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mossaka

Président : M. Albert BATANGOUNA
1er Vice-président : M. Eustache ELOMBO
2e Vice-président : M. Fridolin BONGUILI ELEKA
3e Vice-président : Mlle. Blanche EKOUYA
4e Vice-président : M. Philippe NGONDONGO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Loukolela

Président : M. Célestin OKANDZE
1er Vice-président : M. Michel DIMOU
2e Vice-président : M. Pascal ENUAMOLA
3e Vice-président : M. Alain NZIBA
4e Vice-président : M. Fréderic NGANONGO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Ngoko

Président : M. Christian Junior BOUNDZOU
1er Vice-président : M. Olivier ONGOKA
2e Vice-président : M. Dieudonné Oscar NGOUNGOU
3e Vice-président : M. Alférol Chardelin NASSOLY
4e Vice-président : M. Luc ONDZONGO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Ntokou

Président : M. Roger OKO
1er Vice-président : M. Auguste ATA
2e Vice-président : M. Fidel ONIANGUE
3e Vice-président : Mlle. Yolande OBOURA
4e Vice-président : M. Charles BOUTOTO
Rapporteur : Le SGdu district
Trésorier : Le percepteur

## X. DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

District d'Ewo

Président : M. François LEKANGA
1er Vice-président : M. Alexandre NADZOUORI
2e Vice-président : Mlle. Isidorine MVOUSSIKA
3e Vice-président : M. Daniel NGONGOUYOU
4e Vice-président : M. Nazaire Muslin NGOLO
Rapporteur : Le sgdu district
Trésorier : Le percepteur

District de Kellé

Président : M. Guy NGANGUIA
1er Vice-président : M. Benjamin ANTSAKE
2e Vice-président : M. Théophile MPALE
3e Vice-président : Mlle. Nelly Claudia MBELA ECKO
4e Vice-président : M. Abraham EKOUMA LOU
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

*Suite page 16*

District d'Okoyo

Président : M. Alphonse ESSABE
1er Vice-président : M. Camille MPELA
2e Vice-président : M. Lucien ONDEKE
3e Vice-président : M. Daniel KEKELI
4e Vice-président : Mme. Titine ABONGA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Etoumbi

Président : M. Joseph KOUBASSANA
1er Vice-président : M. Grégoire NTOUMBA
2e Vice-président : Mlle. Estelle Rolande EKONDZA
3e Vice-président : M. Rock Emery PERDYA
4e Vice-président : M. Norbert EPOULA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mbama

Président : M. Basile EBENGO
1er Vice-président : M. Serge Gilbert NDZILA
2e Vice-président : M. Basile NZANIA
3e Vice-président : M. Antoine Riche N'DEAMBA
4e Vice-président : M. Hugues NGOMBET
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mbomo

Président: M. Xavier MAPALOU MAVOUNGOU
1er Vice-président : M. Pascal BOUMAT
2e Vice-président : M. Frederick EKA BELA MOUALOKI
3e Vice-président : M. Tony Arnauld LEKELE
4e Vice-président : M. Antoine Hussein OBAMI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## XI. DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Arrondissement n° I Ouesso

Président : M. Rufin Elion GAMBOU
1er Vice-président : M. Sosthène OPENDJOBE
2e Vice-président : M. Boraud Eléo MAGUESSA
3e Vice-président : M. Sylvestre MOKOMBI
4e Vice-président : M. Laurent METOUMPA
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Ouesso

Président : M. Ghyslain GALEBALE
1er Vice-président : M. Jean Claude NKOUNKOU
2e Vice-président : M. Kevin MIHOUKOUA ETOUNGOULA
3e Vice-président : Mlle. Charline Raïssa MOUNDZOU MBOUALE
4e Vice-président : M. Guy Noël MOUAYA
Rapporteur : Le SG de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

District de Mokéko

Président : M. Hyppolyte MBANGOLO
1er Vice-président : M. Pascal BAPID
2e Vice-président : M. Bienjugé POUNJOL
3e Vice-président : M. MOUSSOUNDA KITOMBO
4e Vice-président : M. Calvin AMPIE
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Sembé

Président : M. Alphonse BOSSOUMA
1er Vice-président : M. Osma SABANGA
2e Vice-président : M. Jean Claude EPOUEME
3e Vice-président : M. Badel Ulrich KOUKA
4e Vice-président : M. Sylvain MELAM
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Souanké

Président : M. Ghyslain EPOLA
1er Vice-président : M. Geoffroy MBANE-APANE
2e Vice-président : M. Flavien EKOLE
3e Vice-président : M. Jean Cyr ESSALA
4e Vice-président : M. Joseph NGASSIBI
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Ngbala

Président : M. Jean François BANGO
1er Vice-président : M. Emery MIYONGO
2e Vice-président : M. Clotaire NGANGA
3e Vice-président : M. Mario SATOUPA-MEBIEB
4e Vice-président : M. Gilbert NABODEBE
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Pikounda

Président : M. Romain BOLENGO
1er Vice-président : M. Mohamed ESSOLO-PAMBA DIAWARA
2e Vice-président : M. Firmin INGAMBE
3e Vice-président : M. Audrey IKEBA
4e Vice-président : M. Placide COUABIJOCK C
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

## XII. DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

District d'Impfondo

Président : M. Fidel BOKAKA MOUE
1er Vice-président : M. Alphonse BANOTODI
2e Vice-président : M. Boniface BOKOUAKA
3e Vice-président : M. Léon EKINGUIDI PAKO
4e Vice-président : M. Hubert MOA-YOT
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Dongou

Président : M. Roger Patrice MOKOKO
1er Vice-président : M. Jean De Dieu LOGNEGNE
2e Vice-président : M. Jean Louis EPEMA
3e Vice-président : M. François MOUANGA
4e Vice-président : M. Ambroise NDENGO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Epena

Président : M. Térence Friedrich MOUSSAVOU
1er Vice-président : M. François KOUEDENDE BICKOM
2e Vice-président : M. Guy Roger EYOUNDA
3e Vice-président : M. Jonas MOKIEM
4e Vice-président : M. Théophile BOLOKA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District d'Enyellé

Président : M. Guy Gervais ANDZOUANA
1er Vice-président : M. Jacques NZIMA
2e Vice-président : M. Jacques TANDO
3e Vice-président : M. Arsène BONGOMA
4e Vice-président : M. Rodrigue Max LOCKEGNA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Liranga

Président : M. Rufin NANA
1er Vice-président : Mme. Jacqueline LEPOUROU
2e Vice-président : M. Oscar AKOLY
3e Vice-président : M. Fred LEKOYA
4e Vice-président : M. Louis Philippe ANGOUNDA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Bétou

Président : M. Jean Louis NDANGOUAMA
1er Vice-président : M. François NGBALE
2e Vice-président : M. François BOKPAKA
3e Vice-président : M. Armand ONDZE
4e Vice-président : M. Edson MAMBI MONGO
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

District de Bouanéla

Président : M. OVOTO YOUNOU
1er Vice-président : M. Gaspard MAYABINA
2e Vice-président : M. Barrael Vincent MONGAULT
3e Vice-président : M. Nicaise BIOKELE
4e Vice-président : M. Romain MPOMA
Rapporteur : Le SG du district
Trésorier : Le percepteur

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 09 octobre 2015.

**Raymond Zéphirin MBOULOU**

# LE GOUVERNEMENT ADOPTE LE PROJET DE BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2016

**Le conseil des ministres vient d'adopter le projet de loi de finances exercice 2016. Equilibré en ressources et en charges à la somme de 3 755 milliards FCFA, ce projet de budget est en baisse, comparativement à celui de 2015, en cours d'exécution. Plusieurs facteurs ont prévalu à cette tendance baissière, singulièrement la chute du prix du baril de pétrole, la principale ressource du Congo.**

Aujourd'hui, les recettes pétrolières sont de l'ordre de 731 milliards 569 millions FCFA. Les autres ressources budgétaires de 2016 sont composés de :
- recettes des impôts et taxes intérieurs : 800 milliards FCFA;
- recettes des droits et taxes de douanes : 200 milliards FCFA ;
- recettes de services et de portefeuille : 35 milliards FCFA ;
- recettes minières : 500 millions FCFA ;
- dons : 161 milliards 945 millions FCFA ;
- emprunts affectés : 339 milliards 280 millions FCFA.

Les charges budgétaires de l'année 2016 par principales catégories sont :
- charges financières de la dette publique : 22 milliards 625 millions FCFA ;
- dépenses pour la rémunération des agents de l'Etat : 410 milliards 120 millions FCFA ;
- dépenses pour le fonctionnement courant de l'Etat : 347 milliards 71 millions FCFA ;
- dépenses de transfert et d'intervention directe de l'Etat : 319 milliards 340 millions FCFA ;
- dépenses d'investissement : 1 487 milliards 600 millions FCFA.

*Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo*

Le gouvernement a pris l'option de ne pas financer de nouveaux projets, préférant achever ou poursuivre l'exécution de ceux qui ont été déjà engagés. Allusion faite aux nombreuses queues de la municipalisation accélérée des différents départements, ainsi que d'autres projets comme « Eau Pour Tous », les 12 hôpitaux généraux.

En ce qui est du fonctionnement, l'augmentation en janvier 2016, du traitement des agents de l'Etat ne connaîtra aucune entrave. Bien plus, le gouvernement tient aux engagements pris devant les partenaires sociaux, de porter à 300, la valeur du point d'indice en 2017.

**J.D..**

Session ordinaire budgétaire de l'Assemblée Nationale et du Sénat

# LES DROITS DE L'HOMME ET LA PROTECTION DES PERSONNELS DES NATIONS UNIES À L'ORDRE DU JOUR

**Les deux chambres du Parlement ont organisé leur conférence des présidents le 08 octobre 2015, prélude à la session ordinaire budgétaire dont l'ouverture aura lieu le 15 octobre prochain. Conformément à la constitution du 20 janvier 2002 et les règlements intérieurs des deux Chambres, les membres des bureaux de ces organes législatifs ainsi que les présidents des Commissions, ont fixé l'ordre du jour de ladite session, constitué de 19 affaires pour l'Assemblée Nationale et 26 pour le Sénat. La plupart portent sur les droits de l'homme et la protection des personnels des Nations Unies.**

Le projet de loi des finances exercice 2016 est la principale affaire de cette session, consacrée également au budget des deux institutions. Comme l'ont relevé le deuxième secrétaire de l'Assemblée Nationale Joseph Kignoumbi kia Mboungou et la première secrétaire du Sénat Philomène Fouty-Soungou, la session sera marquée par la ratification par le Congo, de plusieurs conventions universelles déjà adoptées ailleurs.

On peut citer entre autres, le projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale de l'opium ; projet de loi autorisant la ratification de la convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ; ceux autorisant la ratification de plusieurs autres conventions internationales telles ; la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles.

Ces projets de loi concernent également la répression des actes du terrorisme nucléaire ; la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé ; l'immunité juridictionnelle des Etats et de leurs biens; le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et les autres peines, les traitements cruels, inhumains ou dégradants ; la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Les députés et les sénateurs examineront aussi un projet de loi autorisant l'accord de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République Populaire d'Angola, en matière de sécurité et d'ordre public, ainsi que le projet de loi sur le code des hydrocarbures.

**D.M.**

## PARADOXES

### ◆Rallye à Pointe-Noire

Dans la capitale économique, il faut toujours être en prière quand vous prenez un taxi. Les chauffeurs conduisent comme les pilotes de la formule 1. Ils vont très vite. Parfois, ils montent sur les trottoirs et vont de droite à gauche, au milieu de plusieurs véhicules dont certains transportent des grumes. Cramponnés à leurs sièges, les clients serrent les dents et croisent simplement les doigts pour arriver à destination.

### ◆Dans une église de réveil à Brazzaville

Très échaudé, le pasteur vocifère contre les fidèles qui prennent des engagements sans l'informer. Pour lui, aucun d'entre eux ne peut voyager, acheter un meuble, un poste téléviseur et même se marier sans l'avertir. Pour le dernier cas, il conseille aux hommes de lui présenter leurs fiancées afin qu'il les ausculte spirituellement. Question d'éviter d'épouser une diablesse. Drôle de prophète qui ne s'intéresse qu'aux jeunes fiancées des fidèles de sa paroisse!

### ◆Culture horaire négligée dans les aéroports

Le constat est notoire dans nos aéroports. La culture horaire est totalement mise entre parenthèses. Toutes compagnies confondues. Le décollage d'un avion prévu à 16h peut avoir lieu une ou deux heures après. Au grand dam des passagers dont les calendriers de travail sont sérieusement perturbés. Ce sont les habitudes congolaises rétorquent certains agents harcelés par les questions des passagers à la place des excuses. A ce sujet, ils n'ont pas du tout tort, lorsqu'on sait que toutes les cérémonies organisées dans nos villes, même les mariages, et cérémonies officielles dans les ministères, démarrent souvent avec de grands retards sans que les autorités et les invités n'en soient choqués. Un mariage coutumier prévu à 10h peut démarrer à 15h. L'essentiel est qu'à 18h lorsqu'il s'achève, les invités s'empiffrent de bière.

### ◆Chasseurs d'images indésirables

Plusieurs photographes dans nos villes ne savent plus ou donner de la tête. Lors des cérémonies officielles, séminaires ou manifestations sportives, ils ont du mal à travailler. Les clients potentiels refusent de se faire prendre en photos. Alors, certains font un forcing en mitraillant sur tous les plans ceux qui qui sont d'accord et qui ne le sont pas. Conséquences: des altercations chaudes, parfois des empoignades et au finish, des tas de cartes de photos imprimées sans preneur.

### ◆Des dos d'âne SVP!

Dans notre récente livraison, nous déplorions que la route Nkombo/Moukondo soit presque devenue le couloir de la mort, ceci à cause des accidents récurrents qui la caractérisent. Là où le bât blesse, c'est de constater qu'aucune mesure salutaire n'est prise pour arrêter l'hécatombe. On pourrait par exemple envisager l'érection des dos d'âne pour contraindre les chauffards à ralentir. Mais le plus urgent serait de procéder au remplacement des ampoules défectueuses qui transforment la route en labyrinthe infernal.

### ◆RFI au pied du mur

A l'occasion du meeting de l'opposition radicale du 27 septembre 2015, la Radio France Internationale (Rfi) s'est montrée très prolixe, avec les superlatifs qui ont irrité plus d'un professionnel. Malheureusement, on ne l'a pas vu rendre son reportage sur le meeting du Pôle du consensus de Sibiti avec la même émotion. Pourtant, cette plateforme politique a mobilisé plus de 100.000 militants selon les sources policières pour son meeting contre 25.000 personnes à en croire l'estimation faite par l'opposition radicale elle-même.❐

Jean Jacques Bouya

# « LA ROUTE POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE SERA OUVERTE À LA CIRCULATION EN AVRIL »

**La construction de la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville se poursuit normalement. Outre la pose de la dernière couche du bitume sur une cinquantaine de kilomètres entre Dolisie et Mindouli, les travaux se concentrent sur la construction du dernier ouvrage d'art à savoir, le pont arqué sur la rivière Loukouni, dans le Pool. La conjoncture financière est certes difficile, mais le pari, le délai et le rendez-vous seront tenus, selon le maitre d'ouvrage délégué. Ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya précise que la route sera ouverte à la circulation en avril 2016.**

*Le Ministre Jean Jacques Bouya*

**Le Patriote :** ***Que reste-t-il à faire pour que le dernier tronçon de la route lourde soit ouvert à la circulation ?***

**Jean Jacques Bouya :** Le travail est bien avancé. Le revêtement intermédiaire, appelé couramment la grave bitume est presque répandu de Dolisie jusqu'à Yié, point de jonction avec la route nationale n°2. Il reste seulement les trois kilomètres que sont les amorces du pont arqué sur la rivière Loukouni, vers Mindouli.

**L. P :** ***Pourquoi qualifiez-vous ce pont d'arqué ?***

J. J. B : Parce qu'il est particulier et assez mythique. C'est un pont en arche qui se construit dans des conditions qui sortent de l'ordinaire. Il nous reste juste ce dernier ouvrage à réaliser.

**L. P :** ***Quand sera-t-il finalisé?***

**J. J. B :** Sûrement courant février ou mars 2016. Vous comprenez que le travail est bien avancé et la route presqu'entièrement revêtue. Il nous restera simplement la dernière couche.

**L. P :** ***Qu'en est-il du tronçon Dolisie-Mindouli ?***

**J. J. B :** Le revêtement total a été réalisé. Il reste quelques kilomètres de deuxième couche. Vous comprenez qu'à mi-parcours, le travail est bien réalisé. Ce grand challenge de la nationale n°1 sera au rendez-vous de 2016. C'est extraordinaire et c'est une vraie révolution. La révolution économique qui est la transfiguration du pays vers ses grandes activités économiques, vers l'autonomisation des citoyens à travers une ouverture directe par la route de la capitale économique à la capitale politique du pays. C'est une avancée significative.

**L. P :** ***L'ingénieur conseil évoque de nouveaux échangeurs à l'entrée de Brazzaville et à l'entrée de Pointe-Noire. Qu'en est-il exactement ?***

**J. J. B :** Il faut savoir repartir le trafic à l'entrée des grandes villes. Cette route lourde qui arrive à Brazzaville doit avoir un trafic bien reparti. Voilà pourquoi nous avons estimé qu'à Brazzaville comme à Pointe-Noire, il fallait des échangeurs pour éviter l'étranglement des artères.

**L. P :** ***Où seront érigés ces deux échangeurs ?***

**J. J. B :** A Brazzaville, les pieds sont déjà implantés à Kintélé. Les culées sont mises en place. L'échangeur a déjà pris corps. Au niveau de Pointe-Noire, les travaux commencent. Mais, il y a un problème.

**L. P :** ***De quel problème s'agit-il ?***

**J. J. B :** Il y a un grand problème d'expropriation alors que les zones concernées avaient été retenues par l'Etat. Pour ce cas particulier de Pointe-Noire, le site avait été choisi. Il n'y avait que des eucalyptus. Aujourd'hui, on se trouve avec des maisons partout. Qui paie qui ? On ne doit continuer dans une République à laisser les gens se comporter de la sorte. L'Etat ne doit pas payer davantage sur ce qu'il a retenu à son temps. Une minorité ne peut pas prendre en otage le plus grand nombre.

**L. P :** ***Est-ce le seul comportement incivique que vous déplorez sur cet ouvrage colossal ?***

**J. J. B :** Entre Pointe-Noire et Sibiti, les images sont choquantes et gravissimes. Des usagers trafiquent le carburant sur le bitume. Ils en renversent une quantité qui détruit le bitume. Tout se passe comme si les choses se faisaient aussi facilement. A cela s'ajoutent des accidents. Vous trouvez des choses invraisemblables.

**L. P :** ***Que doit-on faire face à des tels comportements ?***

**J. J. B :** De telles attitudes méritent la prison. J'espère que le gouvernement prendra des mesures très dures, pour mettre ces gens hors d'état de nuire. Il devra les mettre en prison, les amendes à la limite ne suffisent plus. Il faut que les gens comprennent que ce sont des investissements lourds. C'est une chance que le président Denis Sassou N'Guesso a donné au Congo pour se développer. Depuis l'indépendance, tous les chefs d'Etat qui ont dirigé le Congo ont promis cette route. Personne ne l'a réalisé parce que ce n'était pas évident. Nous devons en être fiers. Nous devons la protéger. Nous qui nous occupons au quotidien de la construction de tels ouvrages, nous savons combien ils coûtent. Surtout dans ces conjonctures difficiles l'Etat fait tout pour tenir les paris.

**L. P :** ***La conjoncture difficile caractérisée par la chute du prix du pétrole ne va-t-elle pas avoir un impact négatif sur la suite des travaux ?***

**J. J. B :** Cette route fait partie du partenariat stratégique Congo-Chine qui intègre les priorités du président de la République, qui doivent se réaliser quelle que soit la conjoncture. Il y a certes des facilités financières dans le partenariat stratégique, mais le Congo a sa quote part. Ses instructions ont été fermes. La première priorité, c'était les jeux africains. Nous continuons de faire face aux entreprises pour les travaux réalisés. Mais il y a d'autres priorités qui suivront comme la municipalisation accélérée de la Bouenza et finaliser l'ensemble des travaux importants en cours comme la route nationale n°1. La conjoncture est difficile, mais le pari, les délais et les rendez-vous seront tenus. Nous serons au rendez-vous. En avril 2016, cette route sera inaugurée de bout en bout. C'est le plus grand pari que nous n'avons jamais réalisé dans ce pays.

**Propos suscités par Ernest Otsouanga**



Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Message de la Conférence épiscopale du Congo au Peuple de Dieu

# SAUVEGARDONS LA PAIX CHÈREMENT ACQUISE

**La Conférence épiscopale du Congo a publié par le biais de son président, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, un message à l'endroit du peuple de Dieu et des hommes de bonne volonté. Dans ce message diffusé le dimanche 4 octobre 2015, les évêques du Congo leur demandent de sauver la démocratie et de sauvegarder la paix chèrement acquise. Voici l'intégralité de ce message.**

**Au Peuple de Dieu,**
**A toutes les personnes de bonne volonté.**

1. Notre cher et beau pays est en train de vivre une période à la fois délicate qui exige, de la part de tous, beaucoup de lucidité, de maîtrise de soi, de respect et de bienveillance réciproques, au-delà des positions divergentes, signes de toute saine démocratie.

2. Nous lançons un appel pressant à tout chrétien, à tout baptisé, à tout priant, en somme à tous les congolais et à toutes les congolaises pour qu'aucune démarche, aucun comportement ne fassent le lit de la violence et ne compromettent ainsi la paix à laquelle nous tenons tous.

3. Aux forces politiques et civiles, nous demandons d'éviter toute sorte de violence, d'exercer une vigilance constante à l'égard d'éventuels fauteurs de trouble, et de s'en tenir à ce que prévoit et permet notre «Loi fondamentale» en fait de manifestations pour exprimer leurs positions. Bref, que le débat se mène dans la dignité, l'honnêteté, la non-violence, en privilégiant toujours le dialogue jusqu'au bout; autant que faire se peut. Oui le dialogue et encore le dialogue et toujours le dialogue.

4. Aux jeunes, nous disons : le Congo de demain sera ce que vous aurez fait de lui aujourd`hui grâce â la formation que vous aurez reçue. La violence, le sang de vos frères et sœurs, les guerres ne vous édifient pas humainement. Qu'aucun adulte ne vous trompe contre notre Nation à tous.

5. A la force publique, chargée de veiller à la sécurité de toutes les personnes et de tous les biens, nous demandons d'éviter toute provocation et toute intimidation inutiles, de respecter le «jeu démocratique» tel que le stipule notre « Loi fondamentale». Votre mission est noble en cette période pour- garantir la paix pour le bien de tous.

6. Peuple congolais, notre démarche est dictée par ces paroles du Pape François adressée à la Conférence Episcopale du Congo en Visite ad Limina Apostolorum, le lundi 4 mai 2015

«... Concrètement dans la dimension prophétique de votre charge pastorale. Il est en effet important que vous puissiez d'une voix, dire des paroles inspirées de l'Evangile pour orienter et éclairer vos Compatriotes sur tout aspect de la vie commune dans les moments difficiles pour la Nation ou lorsque les circonstances l'Exigent ».

6. Congolais, Congolaises! N'ayons pas la mémoire courte. Sauvons notre jeune démocratie !
Sauvegardons la paix chèrement acquise !

7. « Que le Seigneur de la paix vous donne lui-même la paix en tout temps et de toute manière » (2 Th 3,16). Que Marie, peine de la paix, intercède pour le Congo.

Fait à Brazzaville, le Dimanche 04 Octobre 2015,
en la fête de Saint François d'Assise.
Ouverture du Synode Ordinaire à Rome
sur «la Famille».

**Mgr Daniel MIZ NZO**
**Evêque Diocésain de Nkayi**
**Président de la CEC**

---

Création des Forces Armées Angolaises

# LA CHANCELLERIE DE BRAZZAVILLE CÉLÈBRE LE 24ème ANNIVERSAIRE

**L'ambassade de la République d'Angola en République du Congo, vient de célébrer le 24ème anniversaire de la création des Forces armées angolaises (FAA). La cérémonie était placée sous le signe des acquis de 40 ans d'indépendance à savoir : la paix, l'unité nationale et le développement obtenus grâce à l'implication des FAA, dans la défense de la souveraineté nationale sur la terre, dans l'air et en mer.**

Cette célébration qui a eu lieu le 09 octobre 2015 au siège de sa chancellerie placée sous la houlette de l'ambassadeur d'Angola au Congo, Pedro Fernando Mavunza. Le Congo était représenté par le ministre à la présidence chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo et le chef d'état major général des Forces armée congolaises Guy Blanchard Okoï. Avant le repas d'anniversaire, les invités ont suivi le discours prononcé par l'attaché de défense de cette représentation diplomatique, le colonel Antonio Samy. Ce dernier a évoqué les circonstances de la création des FAA et retracé son parcours, ainsi que ses missions.

L'histoire des FAA commence par les Forces armées populaires de libération de l'Angola (FAPLA) créées le 1er août 1974, une année avant l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise le 11 novembre 1975. A la faveur des innovations politiques et économiques intervenues dans le monde en 1989, à la suite de la chute du mur de Berlin (déclin du bloc socialiste), l'Angola avait procédé à la dépolitisation de sa force publique en mars 1991, en même temps que l'instauration du multipartisme et de l'économie de marché.

*L'ambassadeur et l'attâché à la défense de l'ambassade d'Angola*

C'est la signature de l'accord de Bicesse le 31 mai 1991 entre le Président de la République d'Angola commandant en chef des FAPLA, José Eduardo Dos Santos et le Dr Jonas Savimbi, chef suprême des FALA de l'Unita (rébellion armée), qui avait jeté les bases de la création des FAA. La dissolution des deux forces précitées était intervenue le 27 septembre 1992 et un jour après, des généraux issus des FAPLA et des FALA, avaient porté les galons des FAA.

A la deuxième année d'existence, les FAA ont connu leur première crise militaire. Il s'agit de la reprise de la guerre avec les éléments de l'UNITA. Celle-ci a occasionné de pertes énormes au pays en termes de destruction de l'infrastructure économique et sociale, des séparations de familles, de décès et de mutilations des personnes.

De 1992 à février 2002, les FAA ont entrepris plusieurs opérations militaires, dont celle dite de Lukusse le 22 février 2002, qui a abouti à la signature du mémorandum de l'entente de Luena, le 04 avril de la même année. Cette date est considérée par les Angolais comme historique, car elle marque la pacification de l'ensemble du territoire de l'Angola. C'est à partir de ce jour que les hommes en uniforme de la Force républicaine et les rebelles de l'UNITA se sont de nouveau retrouvés ensemble, dans les mêmes rangs pour défendre la patrie au sein des FAA, pour veiller sur l'intégrité territoriale et préserver la paix, la consolider davantage.

Selon le colonel Antonio Samy, depuis le mémorandum de Luena, les armes se sont tues. Les FAA se reconstituent dans l'esprit des accords de Bicesse et se consacrent à leurs missions régaliennes au niveau national ; sans oublier celles qui leurs sont prescrites dans le cadre des Nations Unies, de l'Union Africaine, la SADC et la CEEAC.

**Dominique Maléla**

Mouvement international de la réconciliation

# LA NON-VIOLENCE POUR CONSOLIDER LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE AU CONGO

**La branche congolaise du Mouvement International de la Réconciliation (MIR), entend promouvoir au cours des quatre prochaines années, la culture de la non-violence et de la paix par la formation, l'éducation et la sensibilisation en impliquant particulièrement les jeunes et les femmes.**

Cet engagement a été pris par le dernier Conseil national de cette ONG, organisé à Dolisie conjointement avec la 5ème édition de la « Rencontre nationale des initiales de paix ». Celle-ci a été placée sous le thème : «oser le dialogue et bâtir la paix entre les personnes et nations, par la non-violence et la réconciliation ». Les 36 délégués venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Owando, Makoua, Mindouli et Missafou ont envisagé d'accompagner les dynamiques de réconciliation entre individus, groupes et nations ainsi que la guérison des traumatismes nés des violences ; la réinsertion sociale et le développement socio-économique des communautés.

Le MIR Congo s'engage également à promouvoir et défendre les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance par la formation, l'éducation et des interventions diverses. Cette association apolitique et interculturelle se propose de soutenir la mise en œuvre de la politique du genre au sein et en dehors du MIR ; contribuer à l'élimination de violences à l'égard des femmes et des enfants ; mettre en œuvre la résolution pacifique à travers le dialogue et la médiation de tous les conflits, qu'ils soient interpersonnels, sociaux ou internationaux.

Examinant la situation au niveau international, le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face aux manifestations de violence, de discrimination, d'exclusion, d'atteinte aux droits de l'homme dans de nombreux pays à travers le monde, avec l'instrumentalisation des différences culturelles, raciales ou tribales, ainsi que les différences religieuses.

Il a constaté qu'en réaction à la recrudescence du terrorisme sous toutes ses formes, la communauté internationale répond vainement par la violence. De même pour essayer de résoudre la crise migratoire actuelle, des pays d'accueil sont tentés de protéger leurs frontières, par des mesures qui traduisent aussi la violence, sans s'attaquer aux racines qui forcent ces hommes, femmes et enfants sur ces chemins difficiles, au péril de leur vie.

A titre d'information, le MIR Congo rassemble des hommes et femmes de tous âges, de toutes conditions, chrétiens et autres croyants de toutes confessions, qui adhèrent aux principes de la non-violence et de la réconciliation dans leur action pour le respect de la dignité humaine, la justice et la paix sociale. Ces valeurs s'enracinent dans l'évangile et s'enrichissent de la pensée et de l'expérience des grands acteurs de paix tels Ganghi et Martin Luther King.

Le MIR Congo est membre de IFOR(en anglais : International Fellowship of Reconciliation), qui existe depuis plus de 100 ans et dont le siège se trouve à Utrecht au Pays- Bas. L'association tient son Conseil national tous les quatre ans. L'avant dernier remonte de 2011 et s'était tenu à Loango (département du Kouilou).

Quant au Conseil tenu à Dolisie du 17 au 23 août 2015, il a connu la participation des représentants des institutions publiques et ceux des organisations de la société civile œuvrant pour la paix. On peut citer le Haut Commissariat à la réinsertion des Ex-Combattants et l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture). L'évêque du diocèse de Dolisie, Monseigneur Bienvenu Manamika a pris une part active à ces travaux, sans oublier l'abbé Béranger Mabounda, économe du séminaire de Dolisie dont les installations ont abrité la réunion.

**Dominique Maléla**

## ATTENTION !

*Peuple Congolais debout*

*Ne vous laissez pas obnubiler par les propos démagogiques de l'opposition radicale. Le référendum n'a aucun lien, ni avec un passage en force, ni avec le coup d'Etat constitutionnel. Un peuple ne peut pas organiser un coup d'Etat contre lui-même.*

Le pôle du consensus de Sibiti

## Humeur

### POUR OU CONTRE, LE RÉCURRENT DILEMME HUMAIN

Dans la vie, ce sempiternel dilemme est inévitable. Il est même naturel. Chaque matin, l'homme s'interroge toujours sur ce qu'il doit porter. Costume ou tenue relaxe? Chaussures fermées ou sandales? Doit- il faire ses courses en autobus ou en taxi? Que doit- il manger? Poisson , viande ou légumes? Avec ou sans soupe? Avec ou sans épices?. Ce dont il faut disposer ici, c'est tout simplement le jugement critique. Savoir distinguer le vrai du faux.

Dans le domaine sanitaire, ces mêmes questions sont toutes aussi inévitables. Une fois ausculté, le malade est soumis à un autre interrogatoire du médecin avant l'administration du traitement. Il doit choisir entre les comprimés à avaler (voie orale) ou des piqures injections (voie injectable). Question de prévenir parfois contre certaines allergies.

Pour voyager, la même exigence s'impose. Il faut choisir son mode de locomotion. Faut- il le faire à pieds? En camion, par train ou par avion? Même si le volume du portefeuille détermine la décison à prendre, il reste que la question du choix ne peut être éludée.

Cette question intègre aussi le domaine sentimental. Avant le mariage, chaque homme, chaque femme trace souvent le portrait robot de l'âme sœur. Un homme voudra d'une fiancée svelte, alors qu'un autre paiera tout l'or du monde pour une mama kilo. Un jeune premier désirera une miss au teint clair, tandis qu'un autre multipliera des salamalecs pour une femme sculpturale au teint foncé, genre bois d'ébène. Il existe des hommes qui fantasment pour des femmes volcaniques, autrement dit chaudes et battantes à l'extrême. Il y a aussi ceux qui raffolent des femmes discrètes et totalement soumises à leurs caprices de mâles amoureux de leur égo. Dans les caves, boites de nuit, veillées funèbres, églises et autres lieux de rencontres, chacun cherche sa chacune en fonction de ses désidératas subjectifs et objectifs.

Comme on le constate, la même problématique intéresse tous les secteurs de la vie humaine. Même la sphère politique, associative et religieuse. Voilà pourquoi, en démocratie, le multipartisme existe. Difficile de trouver de nos jours, dans un même pays, tous les habitants confinés dans un même parti politique, et dans une même association. Même à l'époque du parti unique, la pensée unique n'avait pas eu raison des contestataires et frondeurs solitaires et regroupés. Impossible de trouver toutes les créatures divines dans un pays, confinées dans une même paroisse pour glorifier le créateur. Chacun le fera à sa manière dans son église, sa paroisse ou sa mosquée.

De tout ce qui précède, il convient de souligner que les choix faits par les uns et les autres, quoique individuels, doivent cependant satisfaire les intérêts du plus grand nombre sans perturber la vie d'ensemble, mieux, la quiétude sociale. Dans toutes les contradictions qui caractérisent la vie de l'homme, il y a toujours la possibilité de trouver un dénominateur commun.

Il arrive que dans un couple, se retrouvent des partenaires aux vues existentielles diamétralement opposées, mais qui s'entendent sur l'essentiel pour ne pas écorner la vie conjugale. Chaque partenaire concède alors un peu à l'autre de ses exigences pour la préservation de l'essentiel indispensable à la survie du foyer conjugal. Donc, difficile de trouver un couple dont les époux s'entendent sur tout. Souvent sur l'essentiel vital.

C'est autant reconnaitre que si parfois, les choix existentiels n'apportent pas toujours la solution souhaitée, la recherche d'un compromis est tout aussi nécessaire pour sauver les meubles. Il n'existe rien dans la vie humaine qui ne puisse être sauvé, exceptée la perte de la vie.Il n'existe pas de dilemme insurmontable ou inextricable.

**Mwana Mboyo**



Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Enseignement

# LE LYCÉE MODERNE DE MASSENGO EST STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES DE LA SÉRIE C.

**Le nouveau lycée moderne de Massengo dans le 9è arrondissement Djiri à Brazzaville, devant accueillir ses premiers apprenants ce 15 octobre 2015, est non pas un lycée d'excellence comme d'aucuns l'ont pensé, mais un établissement scientifique qui ne recevra que des élèves de la série C. L'équivoque a été levé la semaine dernière dans la capitale par le directeur des lycées de l'enseignement général, M. David Boké à l'occasion de la rentrée scolaire au titre de l'année 2015-2016.**

Interrogé par le Patriote sur cette sélection stricte, étant donné que la série D n'est même pas admise dans ce majestueux lycée bien équipé notamment de laboratoires qui vont servir d'expériences pour les apprenants, M. David Boké a dit que cette question a été abordée en marge des travaux de la 17è session du conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui venait de se tenir à Brazzaville.

Bien entendu, l'ouverture de cet établissement scolaire de Massengo va permettre de désengorger le lycée Thomas Sankara en solution pléthorique avec 15.000 élèves. « *Au delà de cette situation, il y a une préoccupation majeure du Conseil national de l'éducation qui a constaté que les filières scientifiques, particulièrement la série C, commencent à manquer cruellement tant dans les lycées de Brazzaville que dans ceux de l'intérieur du pays. Autrement dit, il est rare, partout, de trouver encore des élèves de la série C. Il est donc urgent que nous pensions à constituer déjà notre base afin qu'on ne se plaigne pas à l'avenir qu'il manque des professeurs de mathématiques, des sciences physiques et des sciences de la vie et de la terre (SVT). Raison pour laquelle nous avons opté pour les sciences dans ce lycée pour intéresser les enfants, filles comme garçons* », a expliqué le directeur des lycées de l'enseignement général.

*M. David Boké*

### Un seul problème, le personnel enseignant est en nombre insuffisant

Les enseignants ont été déjà sélectionnés pour le démarrage des cours, mais en nombre insuffisant, comme c'est le cas d'ailleurs dans l'ensemble des lycées de l'enseignement général du pays où le déficit sur le terrain est estimé à 1.885 enseignants, dont ceux des langues étrangères. Ces derniers que l'on trouve sur le terrain ne sont pas formés au niveau de l'Université Marien Ngouabi, mais ce sont souvent des enseignants qui, ayant étudié en Europe ou dans d'autres pays, enseignent le latin, l'allemand, le chinois, le portugais, le russe et l'espagnol.

« *Nous demandons à l'Etat de faire un effort en recrutant les finalistes des écoles de formation où il y a plus de huit promotions au chômage. Si on pouvait les recruter, cela nous donnera un peu de force pour combler ce déficit au niveau des lycées, afin que les enfants soient bien formés* », a sollicité M. David Boké.

**Gulit Ngou**

Lu pour vous

# PRESENTATION DU NOUVEAU ROMAN DE WILLY GOM

**Le romancier et essayiste congolais, Willy Gom, de son vrai nom Willy Ngoma, vient de présenter au public son nouveau roman intitulé «Origine hétéroclite» paru récemment aux éditions de l'Alliance pour le Développement de la Culture en Langue Française (ADCLF).**

M. Gom a fait cette présentation au cours de la rencontre littéraire organisée par l'Institut Français du Congo (IFC), en partenariat avec le Forum des Gens des Lettres dont il est membre. Avec 84 pages, l'ouvrage de M. Gom est singulier en ce sens qu'il englobe deux genres littéraires différents. En effet, il réunit en son sein une nouvelle, « Les habitants de la rue », et un roman, « Origine hétéroclite ».

Commenté par MM. Léogène Mesmin Massala et Rosin Loemba, tous deux critiques littéraires, l'ouvrage de M. Gom explore divers thèmes, parmi lesquels ceux de la gouvernance de la cité et du chômage. « La rue est perçue ici comme le lieu de l'irrationnel », a expliqué M. Loemba en commentant la nouvelle « Les habitants de la rue».

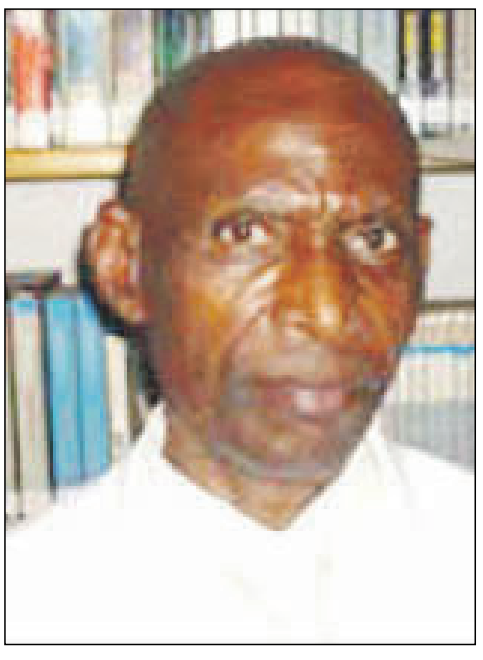

A travers cette nouvelle, M. Gom classifie les habitants de la rue en sept catégories. Il s'agit des ordures, des chiens errants, des chômeurs, des prostitués, des veuves abandonnées, des enfants de la rue et des fous. « *Les chômeurs sont dans la rue pour essayer de gérer leur quotidien », a soutenu l'auteur au cours* de l'entretien avec le public, avant de conclure qu'à l'origine de son métier d'écrivain, se trouve sa passion d'être utile à la société.

Outre l'œuvre présentée, M. Gom a déjà des ouvrages sur le marché congolais du livre, entre autres «Salades africaines et leurs conséquences» et «*Quelle Afrique pour les Africains ?* »

**G.N.**

Fifagate

# MICHEL PLATINI EST-IL ENCORE UN CANDIDAT CRÉDIBLE À LA PRÉSIDENCE DE LA FIFA ?

**Depuis jeudi dernier le camerounais Issa Hayatou, premier vice-président de la FIFA et président de la CAF, assume les fonctions de président par intérim de la Fifa. Sepp Blätter, le titulaire démissionnaire, a été suspendu pour 90 jours par la commission d'éthique. Jérôme Valcke, secrétaire général de la Fifa, et Michel Platini, président de l'Uefa, ont eux aussi été suspendus pour 90 jours alors que le sud-coréen Chung Mong-Jun va devoir purger une suspension de six ans.**

La Fifa, nous n'avons cessé de le dire, est depuis fort longtemps un organisme totalement pourri. On en a eu la preuve lors du passage en 2010 à Brazzaville de Primo Corvaro qui a été facilement « acheté » pour jouer un rôle ordurier afin de faciliter l'arrivée au perchoir de ceux qui sont actuellement aux affaires à la fédération congolaise de football. Le 15 novembre 2010 au ministère des affaires étrangères on s'est arrangé pour procéder à la coupure d'électricité afin d'arrêter le processus électoral. Alors qu'on attendait la reprise le lendemain, inexplicablement les élections à la fédération congolaise de football ont été renvoyées aux calendes grecques. Car il y avait le risque de la prise de pouvoir par Jacques Gambou aux dépens de jean Michel Mbono « Sorcier ».

Aussi, il fallait se donner un temps pour se forger une stratégie imparable pour écarter l'ancien président de la ligue de Brazzaville. Mais ce qui s'était passé était suffisant pour se faire une idée précise sur ce qu'était le vrai visage de la Fifa à travers le comportement complice de son délégué. On comprenait, à l'occasion, pourquoi la Fifa était si hermétique, si opaque. Une diabolique solidarité était tissée du haut en bas et vice-versa pour masquer toutes les manigances, toute la merde et surtout l'énorme complot contre le football.

### Heureusement, le congrès de mai 2015

Il y a, comme dit la bible, un temps pour tout. Le mercredi 27 mai 2015 la police s'est présentée au luxueux hôtel Baur au lac de Zurich pour y arrêter sept hauts dignitaires de la Fifa soupçonnés d'avoir encaissé des dessous de table portant sur plusieurs millions d'euros. Quatre mois plus-tard, cette même police suisse s'est rendue au siège de la Fifa pour auditionner Sepp Blätter, le président de la Fifa, et Michel Platini, président de l'Uefa, car de façon jugée déloyale il a été versé au français deux millions de francs suisses en 2011 pour des travaux qu'il aurait exécutés sur la base d'un contrat avec la Fifa entre janvier 1999 et juin 2002. Au sortir de cette audition, on attendait une conférence de presse de Sepp Blätter. Cent cinquante journalistes sportifs y étaient accrédités. D'abord programmée à 14 h, heure locale, puis repoussée la conférence de presse a finalement été annulée.

Mais depuis ce jour-là Sepp Blätter était désormais dans le viseur de la justice et une dérangeante zone d'ombre ^lanait au-dessus de la tête de Michel Platini. Néanmoins l'icône du football français a publié un communiqué disant : « *En ce qui concerne le paiement qui a été effectué en ma faveur je désire clarifier que ce montant m'a été versé pour le travail accompli de manière contractuelle pour la Fifa et je suis satisfait d'avoir pu éclairer ce point envers les autorités* ». Il y a eu par la suite une campagne très agressive en France pour démontrer l'innocence du président de l'union européenne de football association (UEFA). Mais celle-ci n'a pas été relayée sur l'échiquier international où l'on a douté de la sincérité de l'ancien N°10 de l'équipe de France. Car le paiement des deux millions de francs suisses a été effectué quelques semaines après un petit déjeuner avec le qatari Mohammed Bin Hamman, ancien membre du comité exécutif de la Fifa radié à vie pour corruption. On soupçonne le qatari d'avoir suggéré à Michel Platini de se présenter contre Sepp Blätter à la présidence de la Fifa. Ce que Michel Platini a refusé. Aussi voit-on dans le versement de l'argent à Michel Platini un geste de remerciement de Blätter au français pour lui avoir été loyal.

Ou alors le suisse a tout simplement voulu piéger le français en le compromettant avec le versement des deux millions de francs suisses. Sachant que c'est l'Europe qui a précipité sa chute, Sepp Blätter a maintenant choisi de prendre sa revanche. Mais aussi président de la Fifa soit-il Sepp Blätter n'a pas compétence pour débloquer deux millions de francs suisses. Cela relève du champ d'action de Jérôme Valcke, le secrétaire général, et cela doit être validé par le directeur financier. Il reste qu'une enquête interne à été ouverte à l'encontre de Sepp Blätter, Jérôme Valcke et Michel Platini. Mais le président de l'union européenne de football association (UEFA) a violemment réagi à ce qu'il considère comme une farce. Il a immédiatement entrepris de faire un recours qui n'a pas, cependant, un effet suspensif. Sa candidature n'a pas été automatiquement remise en question mais la commission électorale de la Fifa va devoir en décider.

Mais cela soulève déjà des vagues même si une bonne partie d'associations nationales en Europe affiche encore sa confiance au président de l'UEFA et en attendant le dénouement de ce feuilleton à rebondissements, le Camerounais Issa Hayatou, qui lui-même fait d'ailleurs l'objet d'une enquête, va gérer les affaires courantes à la tête de la Fifa. Mais, selon bon nombre d'observateurs, on n'est vraiment pas sorti de l'auberge. Selon eux, ceux qui gèrent présentement le football à travers le monde sont « tous pourris ». Et même l'allemand Bach, président du Comité international olympique (CIO), a réagi en suggérant que « la présidence de la Fifa soit ouverte à un candidat extérieur crédible et de haute intégrité ». Mais ces sorciers ne vont-ils pas crier « ingérence » ?

**Georges Engouma**

## ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018 DE FOOTBALL (Zone Amsud)

Première journée (8 et 9 ocobre 2015)

| | |
|---|---|
| Argentine - Equateur : | 0-2 |
| Chili - Brésil : | 2-0 |
| Colombie - Pérou : | 2-0 |
| Venezuela - Paraguay : | 1-0 |
| Bolivie - Uruguay: | 2-0 |

Deuxième journée (13 et 14 ocobre 2015)

Paraguay - Argentine
Brésil - Venezuela
Uruguay - Colombie
Pérou - Chili
Equateur - Bolivie



Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Vie des clubs

# LE DÉBAT EST BIEN LOIN D'ÊTRE CLOS À L'ETOILE DU CONGO

**Grosse perturbation mardi dernier autour de la concertation relative au fonctionnement du club Etoile du Congo. Car initialement prévue à l'hôtel Saphir, cette réunion a été précipitamment déplacée à « Ma Florence » car l'opposition radicale avait, elle aussi, réquisitionné les lieux.**

Néanmoins les anciens présidents généraux, les présidents d'honneur, les sages, les anciens joueurs et quelques invités ont répondu à l'appel du président général Hamadi Baba afin que les choses soient enfin clarifiées. Prenant le premier la parole Dominique Ndinga, président du collectif des sages et anciens présidents généraux, est longuement revenu sur la genèse de la crise en revenant point par point sur les reproches formulés par le groupe des «putschistes». Le relais a été pris par Hamadi Baba, le président général du club, qui a dit avoir été contacté par Madame Charlotte Emilienne Lekoundzou. A cette dernière, il a signifié qu'elle sortait des normes réglementaires en voulant convoquer l'assemblée générale extraordinaire.

Car non seulement cette démarche n'obéissait pas aux textes réglementant l'organisation et le fonctionnement de l'Etoile du Congo mais aussi le club n'était en proie à aucun problème interne. Malgré cela, en guise de réponse, Madame Emilienne Charlotte Lekoundzou a répondu comme quoi elle ne pouvait plus reculer. Pourquoi ? Seule elle-même le sait. Mais on sait seulement qu'elle n'a pas voulu répondre à l'appel pour la concertation de mardi dernier parce qu'elle a été, paraît-il, salie dans la presse. Guy Lionel Mayolas, lui non plus, n'a répondu à la convocation tout comme Anne Solange Koulenka.

Ce qui pour beaucoup dans la salle du restaurant Bar « Ma Florence » a accrédité la thèse de tentative de « coup d'Etat de palais ». Mais Hamadi Baba a déploré les intimidations, les injures, les peaux de bananes les provocations et les humiliations dont il ne cesse de faire l'objet dans le milieu. Le mal, il l'a clairement identifié. C'est le vol, c'est le mercantilisme et c'est aussi la malhonnêteté. A l'occasion, il a évoqué pas mal de cas de détournements de fonds destinés au club, de corruption, et d'indiscipline. N'empêche, Hamadi baba est plus que jamais décidé à aller jusqu'au terme de son mandat le 19 janvier 2017. Il a donc accepté l'affrontement.

### Un soutien indéfectible

Des anciens joueurs, ce jour-là, il y en avait dans la salle. On peut, pêle-mêle, citer Jean Baptiste Okouo Akaba, Joseph Okou, Félix Mbemba « Lobilo » Jean Luc Tselantsele, Toussaint Etienne Service, Louis Obambo, etc. Mais c'est l'ancien, Samory, qui a pris la parole en s'appuyant sur la mutuelle des anciens joueurs pour apporter un soutien inconditionnel au président général Hamadi Baba et à son comité directeur. Mais plus pathétique encore aura été l'intervention du sage Armand Ngoma que l'on appelle «Vieux Ngoma» dans le milieu. Il a d'abord déploré le fait que bon nombre de ceux qui ont fait le bonheur et la gloire de l'Etoile du Congo sont aujourd'hui soit malades soit tout simplement disparus. Il a aussi regretté que tous les assoiffés d'argent se permettent maintenant de faire de ce club si respectueux un objet d'enrichissement illicite. Vieux Ngoma a fini, lui aussi, par encourager le président général, Hamadi Baba, dans son action. Il lui a apporté alors tout son appui.

Néanmoins Maitre Peya Lonongo, une ancienne figure emblématique de l'ancienne équipe dirigeante de l'Etoile du Congo s'est dit inquiet de tout se qui se passe. Il connait trop bien le milieu où s'il y a un groupe qui boude, c'est l'ensemble de l'équipe qui s'enrhume. Les conséquences sont généralement fâcheuses au plan des résultats. Sauf que, cette fois, il y a d'un côté des dirigeants légaux élus en assemblée générale pour un mandat de trois ans et, de l'autre, des personnes dont la préoccupation primordiale est seulement de nuire.

Ce n'est pas tant l'équipe qu'elles aiment mais elles veulent s'en servir tout simplement pour s'enrichir. Mieux, c'est un mélange de mercantilistes et de déstabilisateurs pour éviter que l'Etoile du Congo ne s'implique dangereusement dans les prochaines assemblées générales électives de fédérations. Voyez-vous, les tricheurs ont l'art de voir très loin. Mais en attendant, l'Etoile du Congo vit à travers Hamadi Baba et l'équipe de football, pressée comme un citron par la Fédération congolaise de football, va devoir se plier à la pression de celle-ci qui utilise maintenant le verdict rendu par le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour faire du chantage. Il s'agit du versement au Cara et à la Fédération congolaise de football de la somme de quatre mille francs suisses (4.000 CH) soit un peu plus de deux millions de francs CFA. Pour la fédération congolaise de football si cet argent n'est pas versé avant la date-butoir des engagements à la CAF, on trouvera à l'Etoile du Congo un remplaçant.

Il y a enfin que Madame Emilienne Charlotte Lekoundzou a de nouveau réagi par voie de communiqué « Madame Emilienne Charlotte Lekoundzou, présidente d'honneur, et présidente générale de la commission adhoc, rejette en bloc Les allégations mensongères, médisantes et irresponsables tenues par Ndinga Dominique, Hamadi Baba, Eba Sylvain et compagnie lors d'une prétendue réunion de concertation de ce mardi 6 septembre au restaurant bar «Ma Florence». En rappel, le procureur de la République étant saisi sur la vente du terrain de handball de l'Etoile du Congo, des propos injurieux et diffamatoires à l'endroit de la présidente de la commission adhoc par certains dirigeants véreux et irresponsables du club, la tenue d'une quelconque prétendue réunion de concertation sur la vie du club est inopportune. Informe les joueurs, anciens et nouveaux, les supporters et sympathisants de l'Etoile du Congo que, en vue de mieux préparer la champion's ligue la date officielle de la reprise des entrainements est fixée au lundi 12 octobre 2015 au stade Saint Denis ». Comme on le voit «Maman» ne s'intéresse qu'au football au lieu de penser club. Etonnant, non ?

**Georges Engouma**

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
**Patrick YANDZA**
Directeur de la Publication
**Guy MOUKOZA**
Secrétaire Général de Rédaction
**Bertin EKANI**
Rewriter
**Aimé Raymond NZANGO**
Equipe rédactionnelle
**Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA**
Relationniste
**Anderson de MBALOÉ,**
Mise en pages
**YENGO MALANDA**
Impression
**Les Dépêches de Brazzaville**

Journée Fifa

# DIABLES-ROUGES DU CONGO CONTRE ECUREUILS DU BENIN CE MARDI PROCHAIN AU STADE DE L'UNITÉ

**C'est rare, Congolais et Béninois n'ont vraiment pas pour habitude d'échanger sur le plan du football malgré leurs relations politiques très étroites. Les rencontres de football entre les deux pays se comptent du bout des doigts. Mais ce mardi au stade de l'unité, ils vont s'affronter dans le cadre de la journée Fifa.**

A ce jour les Diables-Rouges du Congo et les Ecureuils du Benin n'ont disputé à peine que trois rencontres du reste amicales. La première se situe au 17 octobre 1984 à Cotonou où les deux équipes avaient partagé sur le score nul et vierge. Ensuite, trois jours plus-tard à Brazzaville, les Congolais l'avaient emporté assez largement par 3 à 0. La troisième rencontre, et probablement la dernière, a eu lieu le 17 avril 1991 à Brazzaville et ce sont les béninois qui s'étaient imposés par 2 buts à 1. Bilan équilibré donc et il faut bien l'admettre le football béninois a réalisé d'énormes progrès ces derniers temps. Il tire énormément profit de sa situation géographique dans la mesure où, en Afrique de l'ouest, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana et le Burkina Faso contribuent très largement à tirer les pays de la région vers le haut à travers l'action combien efficace menée par l'Union des Fédérations ouest-africaines (UFOA). Ces dernières années les pays de l'Afrique de l'ouest sont presque toujours les plus nombreux en phase finale de coupe d'Afrique des nations et ce n'est sûrement pas un hasard.

### Congo-Benin, un test de qualité

Après le Ghana à l'ouverture, le stade de l'unité va devoir accueillir une autre équipe ouest-africaine. Cette fois les congolais auront sûrement la chance de voir leur équipe au grand complet puisque Tchievy Bifouma avait manqué lors de la défaite (2-3) devant les Black-stars du Ghana. C'est l'occasion de se faire une idée sur cette équipe cinq mois avait son déplacement en Zambie dans le cadre de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2017 qui se disputera au Gabon. Il sied de reconnaître que malgré ses nombreuses faiblesses dans la gestion des matches et des effectifs, Claude Leroy a su mener un remarquable travail de détection au niveau de la diaspora. Il est dommage que des jeunes comme Iloki, le nantais, par exemple trouve toujours le moyen de décliner la convocation par le sélectionneur. Car il n'est pas mauvais de réunir tous ses meilleurs atouts quand il est question d'aller à la conquête de l'Afrique.

Néanmoins, tous ceux qui se réclament du football congolais devraient faire le pari de remplir enfin le stade de l'unité pour vivre l'événement au lieu de se le faire raconter. Car en face il y aura un certain Sessegnon que l'on ne voit que grâce à la magie de la télévision. Lui, c'est le diable en personne pour ce qui est du drible, de la passe en or et de la frappe lourde. Il sait parfaitement enflammer, envoûter et restituer fidèlement le fait que le football n'est qu'un jeu où l'on doit faire et se faire plaisir. De toute façon de telles occasions de matches amicaux sont si rares qu'on devrait s'efforcer de ne pas en rater quand elles se présentent. Ce n'est peut-être pas une rencontre à enjeu mais c'est un excellent test pour notre équipe représentative. C'est pour elle une occasion de continuer à prendre des repères au haut niveau afin de s'habituer et chercher des arguments pour une réplique digne.

**Nathan Tsongou**

## Les opérateurs postaux autorisés à exercer en République du Congo

La Communauté internationale célèbre, ce 9 octobre 2015, la journée mondiale de la Poste sous le thème : *« L'innovation, l'inclusion et l'intégration sont les principaux facteurs de succès pour l'avenir de la poste »* .

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, qui effectue trimestriellement des contrôles sur le respect, par les opérateurs, des engagements pris conformément à leurs cahiers des charges, publie à cette occasion la liste des opérateurs postaux respectant la réglementation en vigueur en République du Congo au troisième trimestre 2015, et qui de ce fait sont autorisés à exercer sur l'étendue du territoire national.

**Notre Vision**

Faire entrer le Congo dans le Top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Électroniques

### OPÉRATEUR NATIONAL

| OPÉRATEUR | ADRESSE | NOMBRE D'AGENCES | NOMBRE DE LOCALITÉS | LOCALITÉS | ZONES DE COUVERTURE |
|---|---|---|---|---|---|
| SOPECO [1] | 68, Bd Denis Sassou-Nguesso, BZV | 43 | Couverture nationale | Tous les Départements | NATIONALE et INTERNATIONALE |

1 Société des Postes et de l'Épargne du Congo

### OPÉRATEURS PRIVÉS DU SERVICE POSTAL RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

| OPÉRATEURS | ADRESSE | TÉLÉPHONE | NOMBRE D'AGENCES | NOMBRE DE LOCALITÉS | LOCALITÉS | ZONE DE COUVERTURE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ACC | AÉROPORT POINTE-NOIRE | 069283713 055330404 | 8 | 4 | POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE, DOLISIE, NKAYI | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| BEAUVOIR BUSINESS | AÉROPORT MAYA-MAYA | 068020288 055761025 | 6 | 3 | BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| DHL INTERNATIONAL | 2, Av. MOE VANGOU-LA BP : 5485 POINTE-NOIRE | 022810103 | 4 | 2 | POINTE–NOIRE, BRAZZAVILLE | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| EXAU BUSINESS | AÉROPORT MAYA-MAYA | 069401607 055564583 | 6 | 2 | BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE | NATIONALE |
| FLORICHE EXPRESS | 1144, Rue LOUFOU PLATEAU de 15ans BRAZZAVILLE | 066301064 | 2 | 2 | BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE | NATIONALE |
| GALA EXPRESS SARL | 220, Av. N.MANDELA BP : 1133 BRAZZAVILLE | 069521058 | 3 | 2 | BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE | NATIONALE |
| PATEX | Rond-Point KASSAI BP : 2505 POINTE-NOIRE | 055594351 066618350 | 6 | 4 | POINTE–NOIRE, DOLISIE, NKAYI, BRAZZAVILLE | NATIONALE |
| SAGA EXPRESS | Av. LOANGO CENTRE-VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE | 057750701 | 2 | 2 | POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE | INTERNATIONALE |
| SDV EXPRESS SERVICES | Av. LOANGO CENTRE VILLE BP : 616 POINTE-NOIRE | 057750701 | 2 | 2 | POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| Necotrans (GETMA) | 17, Av. KOUANGO MAKOSSO BP : 1032 POINTE-NOIRE | 066524646 | 2 | 2 | POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| GX International | 01, Av. FOCH BP : 14160 BRAZZAVILLE | 222812514 | 2 | 2 | POINTE-NOIRE, BRAZZAVILLE | NATIONALE et INTERNATIONALE |
| SPEED UP | 132, Rue LÉNINE OUENZE | 069709475 | 2 | 2 | BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE | NATIONALE et INTERNATIONALE |

**AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

: 91 Bis Avenue de l'Amitié : 2490 Centre-ville Brazzaville : +242 05 510 72 72

: www.arpce.cg : arpcecongo